ORGANE MENSUEL DE LA CONFÉDÉRATION DES BETTERAVIERS BELGES • 55IEME ANNEE N° 575 • JUILLET-AOÛT 2021 • P 806265

Indicateurs au vert pour une hausse des prix du sucre
5

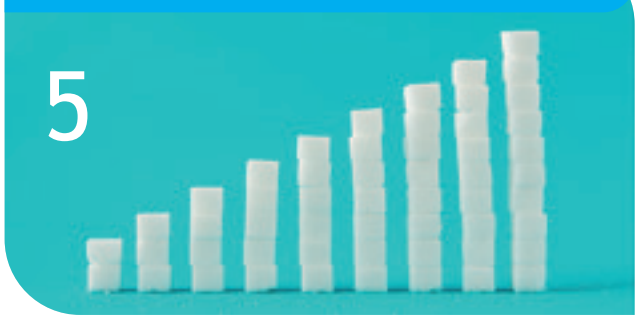

En bref

Pays-Bas : hausse du prix des pulpes. Duynie Feed, la filiale alimentation animale de Cosun, a fixé le prix de prévente pour les pulpes surpressées à 1,75 € par pourcent de matière sèche, soit 0,10 € de plus que l'an dernier. Les négociants s'attendent à une forte demande car les aliments pour animaux augmentent actuellement.

Cristal Union va réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 35% d'ici 2030. 34 millions d'euros d'investissements sont prévus sur plusieurs sites. A la sucrerie de Sainte Emilie, 25 M€, dont 6,9 M€ d'aide de l'Etat, seront consacrés à une nouvelle unité de séchage indirecte de pulpes pour valoriser la chaleur inutilisée lors du process, ce qui entraînera l'arrêt de l'usage du charbon dès 2023.

Depuis 5 ans, Tereos teste le robot de désherbage « Ara » du constructeur suisse Ecorobotix. Ce robot distingue les adventices des betteraves à partir du stade de deux à quatre feuilles. Il permettrait de réduire jusqu'à 95 % les désherbants par rapport à une pulvérisation classique et pourrait traiter 30 hectares par jour.

Brésil : une nouvelle variété de canne OGM approuvée. C'est la sixième variété OGM mise au point pour lutter contre le ver foreur de la canne à sucre, l'un des principaux ravageurs dans les plantations de canne au Brésil qui provoque des pertes évaluées à 777 millions d'euros par an.

Production 2020/21 record en Turquie avec 3,1 Mt de sucre. En 20 ans, la production de sucre blanc a doublé passant de 1,6 Mt à 3,1 Mt. Le principal fabricant turc est le groupe public Turkseker (15 sucreries) tandis que 14 fabricants de sucre de betterave privés exploitent 18 sucreries. L'autosuffisance est atteinte car la consommation turque est d'environ 3 Mt par an, dont 2,7 à 2,9 Mt de sucre de betterave et près de 200.000 t d'édulcorants de maïs.

Une nouvelle sucrerie de betteraves inaugurée cette année au Soudan. L'usine, qui représente un investissement de 150 millions de dollars et devrait produire 250.000 tonnes de sucre par an, est une joint-venture entre des investisseurs soudanais et saoudiens, en collaboration avec la Biélorussie et l'Allemagne.

Organe mensuel de la Confédération des Betteraviers Belges asbl CBB •
Boulevard Anspach 111 / 10 • 1000 Bruxelles
T. 02 513 68 98 • F. 02 512 19 88 • www.cbb.be •
lebetteravier@cbb.be • Twitter: @cbb_fr

COLOPHON

Editeur responsable Marcel Jehaes, Président de la CBB
Directeur de la publication Peter Haegeman
Edition et publicité Bernadette Bické - Martine Moyart
Responsable de la technique betteravière IRBAB Tienen
Imprimerie Antilope De Bie
Abonnement annuel Belgique € 12,00 **UE** € 22,00 **Hors UE** € 27,00
IBAN BE 70 1031 0384 3925 • **TVA** BE 0445.069.157

Les situations complexes appellent des réponses courageuses

Au moment où j'écris cet éditorial, le temps chaud invite à se reposer et à se détendre. Mais les apparences peuvent être trompeuses. Les travaux sur le terrain se poursuivent sans relâche. Et peut-être qu'entre-temps, vos enfants ou petits-enfants travaillent d'arrache-pied pour leurs examens.

Pour la CBB aussi, le mois de juin a été et est encore riche en actions et en activités de lobbying pour que la voix des planteurs de betteraves résonne haut et fort dans notre pays et en Europe.

Au fil des pages, ce numéro du Betteravier offre un florilège des thèmes sur lesquels nous travaillons.

Depuis la dernière autorisation d'urgence d'utilisation des néonicotinoïdes dans l'enrobage des semences, nous avons intensifié la recherche d'alternatives plus durables. Ces recherches déjà en cours nécessiteront des personnes et des ressources supplémentaires. Nous avons posé cette question à nos différents ministres de l'agriculture. Le défi ? Veiller à ce que les produits phytopharmaceutiques dont l'utilisation est interdite ou limitée ne disparaissent pas complètement avant que des solutions de remplacement ne soient disponibles. Au demeurant, ces alternatives ne doivent pas seulement être satisfaisantes d'un point de vue agronomique. Elles doivent également être rentables, sans augmenter davantage les coûts de production des planteurs.

À cet égard, les «nouvelles techniques génomiques», dont nous parlons également en détail dans ce Betteravier, constituent une voie très prometteuse. La Commission européenne a publié un rapport dans lequel cette technologie génétique a été reconnue comme importante et précieuse, tant pour atteindre les objectifs de durabilité du Green Deal que pour rendre l'agriculture et les grandes cultures européennes plus compétitives. La Commission a l'intention d'adapter la législation si nécessaire. Espérons qu'elle osera élaborer un cadre qui nous permettra d'exploiter pleinement le potentiel de ces «NTG».

En attendant, il ne faut pas oublier que le prix de la betterave est largement fonction du prix du sucre. Depuis la fin du régime des quotas, le prix du sucre a fortement chuté, mais il s'est redressé ces derniers mois. L'article sur le marché du sucre vous donne une idée des facteurs qui pourraient jouer un rôle dans les mois à venir, à la hausse comme à la baisse. Un certain optimisme semble justifié.

Dans ce contexte de renforcement du marché, la CIBE est très active au niveau européen maintenant où l'on examine pour l'instant un ajustement de l'organisation commune du marché du sucre dans le cadre de la réforme de la politique agricole. La demande d'instruments efficaces pour intervenir dans les situations de crise, comme la possibilité d'une intervention publique dans le cas du sucre, a été clairement exprimée et se trouve également sur la table des négociations des Etats membres, du Parlement européen et de la Commission. L'Europe ne doit pas avoir peur de reconnaître les lacunes des réformes de 2017 ni de formuler des solutions pragmatiques pour y remédier. Un certain nombre de présidents d'organisations betteravières nationales, dont le président de la CBB, Marcel Jehaes, ont écrit conjointement à leurs ministres de l'agriculture pour qu'ils prennent enfin des décisions à ce sujet. Au moment de l'impression de ce Betteravier, les discussions étaient toujours en cours.

A ces dossiers de lobbying s'ajoute une importante activité syndicale. Vos représentants, au sein des fédérations et des comités de coordination, s'affairent à finaliser le paiement de la dernière campagne et à élaborer ou ajuster les accords interprofessionnels pour 2022. Vous en saurez plus en lisant les articles à ce sujet dans ce numéro. Ou bien, vous pouvez vous informer et vous exprimer lors des premières «vraies» réunions, qui sont désormais autorisées avec parcimonie et toujours avec les restrictions nécessaires.

Tout comme les élèves et étudiants en blocus, nous espérons que tous nos efforts ne seront pas vains et que nous pourrons récolter ce que nous avons semé ...

Peter Haegeman,
secrétaire général de la CBB

La Commission souhaite un débat ouvert sur les nouvelles techniques génomiques

Les nouvelles techniques génomiques (NGT) pourraient contribuer à un système alimentaire plus durable. Et la législation actuelle sur les OGM, qui date de 2001, n'est pas adaptée à ces technologies innovantes. Ce sont là deux conclusions frappantes - et porteuses d'espoir - d'une étude publiée par la Commission européenne fin avril.

Le Conseil européen, c'est-à-dire les États membres, a demandé à la Commission de réaliser cette étude. Les résultats indiquent déjà que ces technologies peuvent contribuer aux objectifs du "Green Deal" européen et de la stratégie "de la ferme à la table". En outre, l'étude a révélé que la législation actuelle sur les OGM, qui date de 2001, n'est pas adaptée à ces technologies innovantes. La Commission va maintenant lancer un processus de consultation large et ouvert en vue d'un nouveau cadre juridique.

Que sont les NGT ?

Les nouvelles techniques génomiques, qui peuvent être définies comme toutes les techniques permettant de modifier le matériel génétique d'un organisme, mises au point après 2001 (date d'adoption de la législation européenne sur les OGM) se sont rapidement répandues au cours des deux dernières décennies dans de nombreuses régions du monde. De telles applications sont déjà disponibles sur le marché chez certains des partenaires commerciaux de l'UE.

Pour la betterave sucrière, l'application la plus évidente est le développement de nouvelles variétés. Si la productivité des cultures a triplé depuis 1950, la moitié environ peut être attribuée aux améliorations génétiques. Ces améliorations se sont traduites par un rendement en sucre plus élevé, une plus grande résistance aux maladies et aux parasites et une utilisation plus efficace de la nutrition des plantes.

Les conclusions les plus importantes

Les produits NGT peuvent contribuer à des systèmes alimentaires durables car les plantes NGT sont plus résistantes aux maladies, aux conditions environnementales et aux effets du changement climatique.

En outre, les produits peuvent offrir de meilleures qualités nutritionnelles, comme une teneur plus saine en acides gras, et s'accommoder de moins d'intrants agricoles, comme les pesticides.

En contribuant aux objectifs de l'UE en matière d'innovation et de durabilité des systèmes alimentaires ainsi qu'à une économie plus compétitive, les NGT peuvent apporter des avantages à de nombreux secteurs de notre société.

Cependant, les produits NGT et leurs applications actuelles et futures suscitent également des inquiétudes. Il s'agit notamment des effets potentiels sur la sécurité et l'environnement, par exemple sur la biodiversité, la coexistence avec l'agriculture biologique et sans OGM, et l'étiquetage.

Les NGT sont un ensemble de techniques très diverses qui peuvent donner des résultats très différents. Ils comprennent des produits issus de plantes NGT qui sont aussi sûrs pour la santé humaine et animale et pour l'environnement que les plantes cultivées de manière conventionnelle.

Tout porte à croire que la législation actuelle sur les OGM, qui date de 2001, n'est pas adaptée à certaines NGT et à leurs produits, et qu'elle devrait être adaptée aux progrès scientifiques et technologiques.

Prochaines étapes

Après des discussions avec les ministres nationaux de l'agriculture et de la pêche, avec le Parlement européen et avec les parties prenantes, une analyse d'impact, comprenant une consultation publique, sera réalisée dans les prochains mois. Elle clarifiera les différentes options politiques pour la réglementation des usines produites avec certaines NGT.

Que signifient les nouvelles techniques de sélection comme les NGT pour la betterave ?

Répondre plus rapidement à des défis plus complexes

Avec le changement climatique et la disponibilité réduite d'agents efficaces de lutte contre les ravageurs et les maladies et la variabilité annuelle successive des performances des cultures, les besoins évoluent très rapidement.

Par exemple, la fin des traitements de semences NNI pour la betterave sucrière a incité les entreprises de sélection à rechercher des solutions génétiques alternatives pour contrôler, par exemple, la jaunisse virale.

Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg car d'importantes substances actives fongicides, comme le thirame, ne sont plus autorisées. Au cours des deux dernières années, 22 substances actives ont disparu. Vingt-six autres substances actives doivent être renouvelées cette année, dont beaucoup sont des «candidats à la substitution» et sont donc susceptibles de subir des pressions dans un avenir proche. Les objectifs de réduction du nombre et de l'utilisation des produits phytosanitaires dangereux, inclus dans les stratégies «Farm to Fork» et «Biodiversity 2030» de la Commission européenne, exercent une pression supplémentaire sur la boîte à outils des producteurs.

Ces évolutions montrent la nécessité d'une adaptation rapide et des réponses ciblées qui ne peuvent être gérées uniquement avec des substances actives résiduelles, d'autant plus que les producteurs de betteraves sucrières doivent gérer la résistance avec soin. Les NGT peuvent contribuer à une réponse plus rapide et plus ciblée en fournissant aux cultivateurs des variétés adaptées dans un délai plus court que ne le permettrait la sélection conventionnelle.

Améliorations ciblées pour la betterave

Les NGT peuvent être utilisées pour obtenir des caractéristiques agronomiquement souhaitables (beaucoup plus rapidement que par la sélection conventionnelle), également du point de vue de la durabilité. Nous pensons à la réduction des intrants de production et aux alternatives aux agents chimiques de protection des cultures.

- Des caractéristiques agronomiques pour améliorer directement la productivité/le rendement, telles qu'une teneur en sucre plus élevée et un rendement racinaire plus important, mais aussi d'autres caractéristiques améliorant indirectement la productivité et/ou la durabilité, telles qu'une croissance plus rapide, des variétés à enracinement rapide et profond, une moindre sensibilité aux dommages pendant la récolte, moins de pertes pendant le stockage après la récolte et avant la transformation, ...
- Caractéristiques de résistance, par exemple à la sécheresse
- Caractéristiques de tolérance/résistance à la jaunisse, à la rhizomanie, au rhizoctone, aux nématodes, aux maladies foliaires comme le cercospora, aux ravageurs comme les pucerons et les charançons, ...

Dernières nouvelles du Coco Iscal

Fin mai, les planteurs et les représentants de l'usine se sont réunis pour préparer la campagne 2021.

Avant cette réunion, des corrections ont été effectuées pour les problèmes rencontrés lors de la campagne 2020 concernant la période fin septembre - octobre (précipitations excessives) et autour de Noël (analyses erronées).

Grâce à une analyse approfondie de tous les résultats au cours de ces périodes, nous avons pu convaincre Iscal que des ajustements seraient non seulement nécessaires mais aussi équitables. Les directives de réception combinées à l'accord interprofessionnel ont permis de tirer les bonnes conclusions et ont ainsi prouvé une fois de plus leur importance.

Les rectifications seront payées d'ici la fin du mois de novembre. Les planteurs dont la demande justifiée d'augmentation du pivot tare terre a été acceptée par le service agronomique, recevront des remboursements de la pénalité tare terre pour un montant total ± 11.500 euros. Les planteurs qui ont été impliqués dans des problèmes d'échantillonnage pendant la période de Noël, à la suite desquels la teneur en sucre n'a pas pu être déterminée conformément aux directives, recevront au total une compensation de ± 15 000 euros.

Le point le plus important à l'ordre du jour était la fixation de la valeur pulpes 2021. Sur la base d'une évaluation de divers éléments (offre et demande attendues, tendances des prix du marché des produits agricoles, meilleure qualité de la pulpe produite, offre concurrentielle, etc.), il a été convenu de fixer la valeur pulpes à 5,4 euros par tonne de betteraves nette. Le paiement final aux planteurs sera calculé en tenant compte des éventuels frais de commercialisation supplémentaires, mais ne pourra jamais être inférieur à 5,3 euros. Si la demande de pulpes surpressées est insuffisante, le paiement devra être renégocié. Pour mémoire : le prix de transport des pulpes est passé de 4,8 à 5,25 euros/tonne.

Le (bon) fonctionnement de l'installation de réception à Fontenoy a également été discuté. Une liste de points d'attention est établie annuellement en ce qui concerne l'entretien et/ou le remplacement de pièces des installations. Pour la campagne 2021, deux nouvelles parmentières seront installées, le moteur de la râpe sera remplacé, le laboratoire (où l'on détermine la richesse) sera isolé du reste de la tare et l'ensemble du bâtiment sera profondément rénové. En outre, le bon fonctionnement de tous les instruments utilisés, y compris les différentes balances, sera testé.

Une première évaluation des travaux exécutés (maintenance) sera faite lors des analyses des premiers prélèvements au début du mois d'août.

Accord interprofessionnel 2022 et 2023

Alors que le passage à une réception betteraves entières était initialement prévu pour 2022, celui-ci est désormais reporté d'au moins deux ans à la demande d'Iscal. Cela signifie que l'accord interprofessionnel (AIP) actuel, y compris les conditions de réception et la grille des prix, serait prolongé de deux ans.

Le Coco Iscal est d'accord sur le principe, mais souhaite néanmoins proposer quelques points de discussion afin d'améliorer encore cet AIP. Après avoir ajusté le système des "primes tardives" en 2019, le système des "primes hâtives" peut désormais être amélioré aussi. L'accord de coopération avec Dinteloord doit, maintenant qu'il a été prolongé, être affiné et il faut également discuter de la manière dont le prix de la betterave sucrière peut être lié à la hausse des coûts de production. Les discussions auront lieu dès qu'il sera possible d'organiser une réunion en présentiel.

Perspectives de prix pour la campagne 2021

Il semble que le prix de la betterave de 2021 dépassera (légèrement) l'ancien niveau minimum (26,29 €/t à 16°Z), grâce au nouveau barème de prix inclus dans l'AIP depuis 2019 et à la hausse des prix du marché du sucre (et d'autres produits agricoles) sur les marchés européens et mondiaux.

Pour la campagne 2021, deux nouvelles parmentières seront installées.

Malheureusement, les stocks européens historiquement bas empêchent les entreprises sucrières d'en profiter pleinement pour le moment ! Espérons que les ventes du nouveau sucre de la campagne 2021 pourront être alignées sur les prix spot de 445 euros et plus qui sont actuellement en vigueur !

Un meilleur prix de la betterave, combiné à la compensation prévue pour les pulpes (voir ci-dessus), pourrait, à condition que les rendements se maintiennent, faire de la betterave une culture attrayante et rentable.

Eric Van Dijck,
Coco Vlaanderen

Réforme du règlement OCM sucre

La CIBE (Confédération Internationale des Betteraviers européens), ainsi que plusieurs fédérations nationales, sont très actives au sein du forum européen pour revoir en profondeur l'organisation commune du marché du sucre dans le cadre de la réforme de la PAC.

La question des instruments efficaces pour intervenir dans les situations de crise, comme rendre possible l'intervention publique pour le sucre, est donc sur la table des négociations des États membres, du Parlement européen et de la Commission. Plusieurs présidents d'organisations nationales de betteraves sucrières, dont le président de la CBB, Marcel Jehaes, ont écrit conjointement à leurs ministres de l'agriculture pour qu'ils prennent enfin des décisions. Nous publions une traduction de cette lettre ci-dessous. Entre-temps, les trois ministres de l'agriculture de notre pays ont accordé leur soutien à cette demande. Dans d'autres pays, un lobbying plus important est nécessaire.

Cher Monsieur David Clarinval,
Cher Monsieur Julien Denormandie,
Cher Monsieur Grzegorz Puda,

En amont du Conseil Agri prévu le 26 avril 2021 et dans le cadre des discussions en trilogue en cours sur la réforme du règlement de l'Organisation Commune de Marché (OCM) entre la Commission européenne, le Conseil et le Parlement européen, nous, représentant les planteurs de betteraves sucrières de France, Belgique et Pologne, souhaitons rappeler conjointement notre position sur ce règlement OCM qui est un élément crucial pour notre filière betteravière. Avec la fin du régime des quotas au 1er octobre 2017, il n'est plus justifié d'exclure le sucre de la liste des produits éligibles à l'intervention publique.

Compte tenu de l'exposition du marché du sucre de l'UE aux marchés mondiaux et de la spécificité structurelle des industries de transformation de la betterave sucrière de l'UE, il est nécessaire et crucial d'envisager une intervention publique comme filet de sécurité à déclencher en cas de déséquilibre grave du marché. L'expérience des trois campagnes de commercialisation qui ont suivi le régime des quotas et qui ont été marquées par des turbulences extrêmes sur le marché européen du sucre, caractérisées par des prix très bas, montre que le filet de sécurité actuel prévu par le règlement OCM n'est pas approprié pour le sucre.

Par conséquent, nous soutenons la proposition du Parlement européen visant à modifier l'article 11 (AM 52) afin d'étendre la liste des produits éligibles à l'intervention au sucre blanc et nous vous invitons à soutenir également cette proposition. L'intervention publique est utilisée pour stabiliser les marchés en cas de chute sévère des prix et pour atténuer les impacts négatifs de marchés particulièrement volatils (blé et riz par exemple) et/ou de secteurs dans lesquels un approvisionnement relativement stable est nécessaire pour la durabilité de l'industrie de transformation (bœuf et veau par exemple).

Notre secteur betterave-sucre appartient à ces deux catégories : les marchés du sucre sont très volatils (le sucre est l'une des matières premières les plus volatiles au monde) et les sucreries de betterave représentent des investissements à long terme qui ne peuvent pas se permettre de ne pas fonctionner, ou de ne fonctionner que partiellement, pendant une campagne de commercialisation. Nous ne comprenons pas pourquoi le sucre devrait être discriminé par rapport à d'autres produits agricoles confrontés à des conditions similaires.

Nous avons noté que les opposants à un tel outil mettent en avant ses implications financières. Tout d'abord, nous considérons que le coût de la mise en œuvre de toute disposition de filet de sécurité ou mesure exceptionnelle doit être comparé au coût des conséquences d'une crise durable.

En effet, les faits montrent que lorsqu'une crise s'installe sur le marché du sucre de l'UE, il faut très longtemps pour s'en remettre : même si l'UE est importatrice nette depuis 2019 et a diminué ses surfaces betteravières depuis 2017/18, le prix moyen de l'UE reste sous le seuil de référence dans tous les principaux pays producteurs de sucre de betterave de l'UE.

Les prix très bas du sucre dans l'UE au cours des trois dernières campagnes de commercialisation ont entraîné : - une perte de valeur d'environ 1,8 milliard d'euros pour les producteurs et les transformateurs de betteraves sucrières de l'UE, sans que les consommateurs de l'UE n'en bénéficient ; - la fermeture de neuf sucreries de betteraves : soit la perte de plusieurs centaines d'emplois dans les zones rurales et la diminution de l'activité correspondante dans ces zones.

Deuxièmement, nous avons simulé et estimé le coût public d'un tel outil entre 25 et 65 millions d'euros, en fonction de la stratégie adoptée en termes de ventes d'intervention publique (alimentaire ou non alimentaire). Ces coûts sont faibles par rapport aux coûts de l'inaction et par rapport à l'impact que ce dispositif peut avoir sur la quantité totale de sucre produite dans l'UE. En effet, cela représente un coût d'environ 3 EUR/t de sucre produit en Europe, ce qui correspond à 0,7 % de la valeur de la production totale de sucre en Europe qui pourrait bénéficier de cette mesure en cas de déséquilibre grave du marché.

Nous avons également noté que les opposants à un tel outil mettent en avant la question de la compatibilité avec l'OMC. Nous tenons toutefois à rappeler que notre secteur a fait l'objet de deux réformes en profondeur, en 2006 et 2017, pour gérer les engagements de l'UE à l'OMC.

Nous ne pouvons pas accepter que cet argument soit à nouveau considéré, alors qu'il n'y a pas de pression extérieure de l'OMC sur cette réforme de la PAC et que cet argument n'est pas appliqué à certains autres produits agricoles bénéficiant de cet instrument d'intervention. Enfin, cet outil est également couramment utilisé dans les pays tiers producteurs de sucre (ex : stocks privés en Chine, programme " Sugar to Ethanol " aux Etats-Unis et en Inde).

En conclusion, nous ne pouvons pas comprendre la position consistant à considérer que rien ne doit changer dans notre secteur.

Cette position n'est pas viable et ne répond pas aux défis que nous devons relever, notamment l'ambition du Conseil et de la Commission en ce qui concerne le Green Deal.

Nous vous remercions de prendre dûment en considération notre position et celle du Parlement européen et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués,

Franck Sander,	Marcel Jehaes,	Krystov Nykiel,
Président CGB	Président CBB	Président KZPBC
France	Belgique	Pologne

Expansion de la capacité mondiale de raffinage du sucre depuis 10 ans

L'étude de l'Organisation internationale du sucre (ISO) sur les perspectives de raffinage du sucre montre qu'il y a eu des investissements continus dans de nouvelles capacités et dans l'agrandissement des capacités existantes dans des régions stratégiquement importantes au cours de la dernière décennie jusqu'en 2020 mais que cette expansion de la capacité de raffinage a ralenti par rapport à la décennie 2000-2009.

Au total, 16,6 millions de tonnes de nouvelles capacités de raffinage ont été ajoutées depuis 2010, ce qui représente un léger ralentissement par rapport aux 18 millions de tonnes ajoutées dans les années 2000-2009. Quelque 1,6 million de tonnes de capacités de raffinage existantes ont été mises à l'arrêt entre 2010 et 2020, indique l'étude.

Augmentation en Afrique et en Amérique du Nord et diminution en Europe

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA), l'Extrême-Orient, l'Inde et l'Amérique du Nord (Canada et États-Unis) ont connu les plus fortes augmentations de la capacité de raffinage du sucre en raison de l'expansion des raffineries existantes et du lancement de nouvelles usines de raffinage autonomes. Dans le sultanat d'Oman, la construction de la première raffinerie de sucre du pays va commencer en 2021. Cette raffinerie est soutenue par un important promoteur des Emirats Arabes Unis. Elle aura une capacité de production initiale de 700.000 tonnes de sucre blanc par an qui pourrait être portée jusqu'à un million de tonnes par an par la suite.

Pendant ce temps, l'UE à 27 et le Royaume-Uni, ainsi que l'Europe de l'Est et la Communauté des États indépendants (CEI), ont vu leur capacité de traitement du sucre brut réduite et connu des fermetures d'usines de raffinage ainsi que des diminutions des incitations au raffinage pendant l'intercampagne dans les sucreries de betteraves. Ces incitations ont diminué en raison de changements de politique et, dans la CEI, de l'évolution de la Russie vers l'autosuffisance en sucre.

Dans la région MENA, l'étude détaille une nouvelle capacité de raffinage autonome de 6 millions de tonnes entre 2010 et 2020, une augmentation de capacité de 4,4 millions de tonnes en Extrême-Orient, de 4,2 millions de tonnes en Inde tandis qu'en Amérique du Nord, la capacité de raffinage a augmenté de 1,1 million de tonnes.

A Dubaï, Al Khaleej Sugar, la plus grande raffinerie de sucre du monde, peut raffiner jusqu'à 7.000 tonnes de sucre par jour. Son sucre blanc est principalement exporté vers l'Arabie Saoudite (un tiers de ses ventes) et vers l'Afrique de l'Est.

Royaume-Uni : hausse des importations de sucre de canne

Les exportations de sucre et d'alcool vers le Royaume-Uni ont augmenté de 21% au cours du premier trimestre de 2021, selon Farmers Guardian. Cette augmentation est due à la décision du gouvernement britannique en décembre 2020 d'autoriser l'entrée d'un contingent d'importation de 260.000 tonnes de sucre de canne brut sans tarif douanier en 2021.

Ce contingent a été accordé malgré les protestations du secteur betterave sucre britannique. Pour les planteurs de betteraves représenté par la National Farmers Union Sugar (NFU Sugar), ces importations menacent les parts de marché du sucre de betteraves. Ils estiment que « le gouvernement a cédé un huitième du marché britannique du sucre ».

NFU Sugar craint également que l'accord commercial post-Brexit entre le Royaume-Uni et l'Australie qui sera négocié fin juin, impacte négativement l'agriculture britannique : les secteurs les plus sensibles étant le bœuf, l'agneau et le sucre de betterave. L'Australie est l'un des principaux producteurs et exportateurs de sucre brut.

RT : Prix définitif des betteraves 2020

Au moment où vous lirez cet article, vous aurez reçu le décompte définitif des betteraves livrées en automne 2020 et en ce début d'année 2021.

Depuis la mi-mai, la CRV (commission de répartition de valeur) s'est réunie à plusieurs reprises pour définir le prix définitif d'achat de vos betteraves 2020.

Un complément de prix de 2,20 €

Par rapport au prix défini en contrat, nous avons obtenu un complément de prix de 2,20 euros par tonne de betteraves. Nous aurions bien voulu obtenir un complément de prix supérieur, mais la direction de la Raffinerie Tirlemontoise n'a pas pu nous donner plus que ce montant.

Le prix définitif est donc fixé à une richesse de 18°Z de sucre, tout compris (primes ajoutées et réfractions déduites) à 28,83 euros par tonne pour les betteraves en contrat de base et les premiers 10 % du contrat additionnel et à 27,78 euros par tonne pour le reste des betteraves en contrat additionnel.

A la richesse moyenne de la campagne 2020, à savoir à 17,46°Z de richesse, le prix de la tonne de betteraves est de 27,46 euros par tonne pour les betteraves en contrat de base et les premiers 10 % du contrat additionnel et de 26,46 euros par tonne pour le reste des betteraves en contrat additionnel.

Nous sommes déçus de ce résultat. Certes, le prix à la tonne de betteraves a augmenté par rapport à celui payé ces deux dernières années. Cela est essentiellement dû aux 70 % de betteraves en contrat qui était garanties à un prix de contrat All-in, défini à l'avance. Mais comme le rendement moyen de la saison a diminué en 2020, nous n'avons pas plus d'argent à l'hectare que la saison passée. C'est pour cette raison que nous avons pris acte de ce prix, mais que nous ne l'avons pas accepté.

Néanmoins, nous voulons rester optimistes pour les prochaines campagnes betteravières. Le prix mondial remonte lentement et le bilan sucre au niveau mondial est très tendu. Les stocks de fin de saison sont très faibles. Nous vous avions déjà dit cela l'an passé, mais la crise du Covid 19 est arrivée et a ralenti la croissance mondiale en 2020, ce qui a laissé un prix du sucre au niveau mondial, bien en dessous des 400 euros la tonne de sucre.

La situation est différente en ce début de campagne 2021. Les prix sont en train de remonter pour atteindre les 394 euros la tonne de betteraves en mars dernier. Et surtout, la croissance mondiale repart fortement à la hausse avec une hausse du prix de l'ensemble des matières premières. Nous devons être optimistes pour la culture de betteraves.

Proposition de contrat 2022

Nous sommes en train de finaliser la proposition de contrat 2022 avec la direction de la Raffinerie Tirlemontoise. Nous n'avons toujours pas d'accord définitif au moment où j'écris ces lignes, mais nous avons la volonté d'arriver à un accord avant la fin juin pour que vous puissiez prévoir vos assolements 2022 en toute connaissance de cause.

Je peux déjà vous dévoiler les grandes nouveautés de ce contrat.

Il y aura un prix minimum pour l'ensemble des betteraves en contrat (et plus 70 % des betteraves contractées comme c'est le cas en 2020 et 2021). Ce prix minimum ne sera plus conditionné à un emblavement minimum l'année suivante. Par contre, le complément de prix éventuel serait lié à un emblavement minimum du contrat de base l'année suivante. Le prix minimum et les primes seraient payés fin mars, seul le complément de prix éventuel serait payé au 30 juin.

Voilà les grands changements qui sont sur la table actuellement. Nous vous tiendrons au courant dès que nous aurons un accord.

De notre côté, au conseil d'administration de la Sopabe-T, nous étudions la possibilité d'assouplir les règles de la participation, mais il est encore trop tôt pour vous en dire plus, parce que nous ne sommes qu'au début des discussions et nous devons encore faire beaucoup de simulations pour ne pas se tromper sur les conséquences de ces changements.

Voilà le résultat des différentes discussions concernant la culture betteravière actuelle. N'hésitez pas à me contacter.

Vincent Demanet
Président de la Fédé RT
0494 32 30 22
vincent.demanet@hotmail.com

Judith Braconnier
Secrétaire Générale de l'ABW
02 551 11 73
judith.braconnier@cbb.be

Maintien de la tendance à la hausse

Sur le marché mondial, la hausse des prix du sucre blanc (+ 20 % par rapport à la moyenne de l'année dernière) se maintient soutenue par l'annonce d'une nouvelle campagne un déficitaire de près de trois millions de tonnes pour la campagne 2021/2022 selon l'Association internationale du sucre (ISO).

Le Brésil produit davantage d'éthanol

Plusieurs facteurs expliquent le déficit prévu de 3 Mt. Au Brésil, premier exportateur mondial, la sécheresse a fait baisser les rendements de canne à sucre. Et avec la hausse des prix du pétrole, l'éthanol carburant est devenu plus compétitif. Selon Datagro, les sucreries-distilleries brésiliennes devraient réduire temporairement leur production de sucre afin d'augmenter la production d'éthanol dont la demande est en forte hausse suite à la reprise des déplacements dans le pays. Soutenu par la hausse des prix du pétrole, l'éthanol s'y vend à des prix records. Les revenus tirés des ventes de bioéthanol dépassent actuellement ceux liés aux ventes de sucre de sorte que les usines retardent leur production de sucre pour produire davantage d'éthanol.

Vu l'augmentation des prix de l'éthanol et sa disponibilité réduite, les détaillants en carburant réclament que le taux d'incorporation d'éthanol à l'essence soit réduit de 27% à 18%.

Si le gouvernement accède à cette demande ou si les prix du pétrole diminuent, la transformation de la canne sera davantage réorientée vers la production de sucre.

En Thaïlande, autre grand producteur de sucre, en plus de problèmes de sécheresse, les planteurs délaissent la canne au profit du manioc plus rentable depuis quelques années. Selon l'ISO, la production thaïlandaise pourrait chuter à 8 millions de tonnes pour la campagne actuelle au lieu des 14 millions de tonnes produites il y a deux ans.
Enfin l'Inde, dernier du trio des acteurs majeurs du marché mondial de sucre, qui perturbe celui-ci à cause de ses grandes variations de récolte prévoit encore cette année une très bonne production de sucre de près de 30 millions de tonnes. Rapportée à la consommation indienne d'environ 25 millions de tonnes, cela signifie que l'Inde pourra exporter 5 millions de tonnes de sucre sur le marché mondial.

Hausse du prix européen et du prix mondial

Marché UE : hausse des prix et baisse des stocks

Le prix moyen des ventes de sucre dans l'UE publié par l'observatoire des prix pour le mois de mars 2021 (394 €/t) montre une augmentation de 6 € par rapport au mois de février 2021. Le marché est tendu. Un déficit de production est également prévu dans l'Union européenne. La jaunisse de la betterave a entraîné une chute de production l'année dernière et ce n'est pas cette année que les stocks de sucre UE déjà faibles vont pouvoir se reconstituer. Selon les dernières prévisions de la Commission européenne, il ne resterait en stock en septembre 2021 que 1,1 millions de tonnes de sucre, soit moins de 10 % de la consommation de l'UE. L'Union européenne va devoir augmenter ses importations pour ne pas manquer de sucre.

Le déficit prévu dans l'UE est dû à la baisse des surfaces betteravières suite aux difficultés de lutter contre la jaunisse virale sans néonicotinoïdes ou contre l'apparition de nouveaux ravageurs (charançons, …). A cela s'ajoutent des prix de betteraves trop faibles de certains contrats betteraviers qui ne permettent pas une rentabilité suffisante de la culture betteravière et incitent les planteurs à réduire ou abandonner la culture.

Les semis de betteraves de l'Union européenne 2021 atteindraient 1,35 million d'hectares, en légère baisse par rapport à l'an dernier.

En France, les surfaces betteravières sont estimées à 396.010 hectares, en recul de 6 % au moins par rapport à 2020. En l'Allemagne, les semis couvriraient 315.000 ha, en hausse de 3,2 % par rapport à l'an dernier. En Pologne, les semis pourraient reculer de 2,5%, à 245.000 ha.

La diminution des surfaces dans l'UE sera compensée par la forte reprise en Russie amenant la production de sucre pour l'ensemble de l'Europe 2021/22 à 29,5 Mt contre 27,1 Mt l'an dernier.

On estime qu'au total, les surfaces betteravières des 8 pays hors Union européenne passeraient de 1,657 millions d'ha en 2020/21 à 1,748 millions d'ha, principalement grâce à une progression significative en Russie. La production de sucre de ces pays à ce stade est estimée à 13,4 Mt, contre 12,3 Mt l'an dernier.

Concernant la Russie, les superficies betteravières sont estimées à 1,06 millions d'ha en hausse de 18 % d'où une production potentielle de sucre de 6,1 millions de tonnes en 2021/22.

Ecarts de prix par rapport à la moyenne UE de 394 €/t

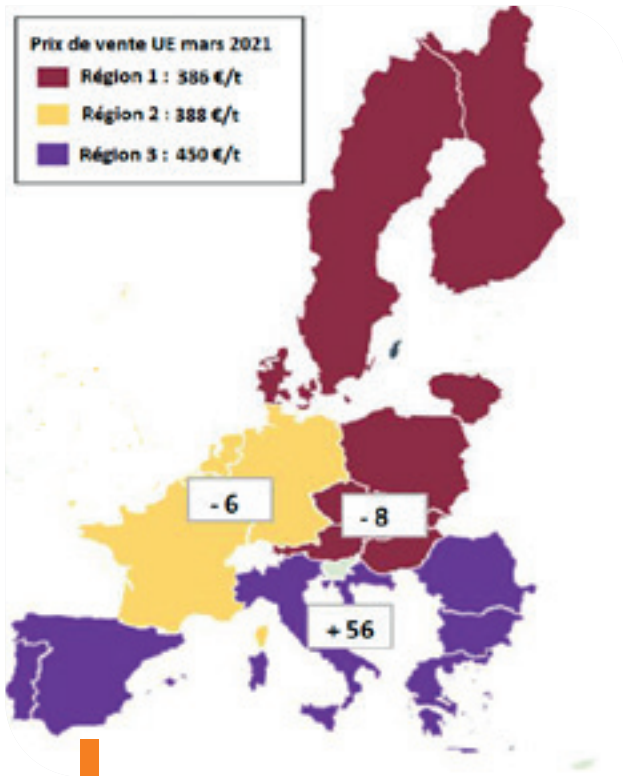

L'évolution des prix moyens régionaux pour mars 2021 est la suivante :

- Europe du Nord et centrale : 386 €/t (391 €/t en février 2021).
- Europe occidentale (BE, FR, NL DE) : 388 €/t (380 €/t en février 2021)
- Europe méditerranéenne : 450 €/t (454 €/t en février 2021).

Par rapport à février, les prix ont augmenté en Europe occidentale et ont baissé dans les deux autres régions. A titre indicatif puisqu'il ne s'agit que de petites quantités et que les frais de livraison sont inclus, les prix spots en Europe occidentale, qui ont atteint 510 euros la tonne début juin, montrent une tendance à la hausse.

Au Royaume-Uni, les relations entre les planteurs et l'unique fabricant de sucre British Sugar sont tendues. Les trop faibles prix des contrats, les pertes de rendements liées aux maladies ont conduit certains agriculteurs à arrêter la culture de la betterave. On estime que la production de sucre britannique 2021/22 sera inférieure à 1 Mt.

Le développement de solutions doit passer à la vitesse supérieure !

En collaboration avec les fabricants de sucre, réunis au sein de SUBEL, et l'IRBAB, la CBB a élaboré ces derniers mois un programme qui devrait aboutir dans les années à venir à des solutions durables pour lutter contre la jaunisse virale de la betterave. Ce programme est également à la base de la demande du secteur de disposer de ressources supplémentaires pour accélérer la recherche appliquée. Il a été présenté pour la première fois à David Clarinval, ministre fédéral de l'agriculture. Les ministres régionaux Hilde Crevits et Willy Borsus ont également manifesté leur intérêt.

Le Betteravier présente le contenu de ce plan d'action.

Le secteur betterave-sucre, qui est une source stratégique et locale d'un nutriment naturel de base et également d'une matière première cruciale pour la bioéconomie, a besoin d'alternatives durables à l'utilisation des néonicotinoïdes contre la jaunisse. Le secteur, par l'intermédiaire de l'IRBAB et dans le cadre de son financement structurel, recherche activement des alternatives depuis plusieurs années. Pour accélérer cette recherche, un soutien spécifique supplémentaire est absolument nécessaire, initialement pour les trois prochaines années, tant au niveau fédéral que régional.

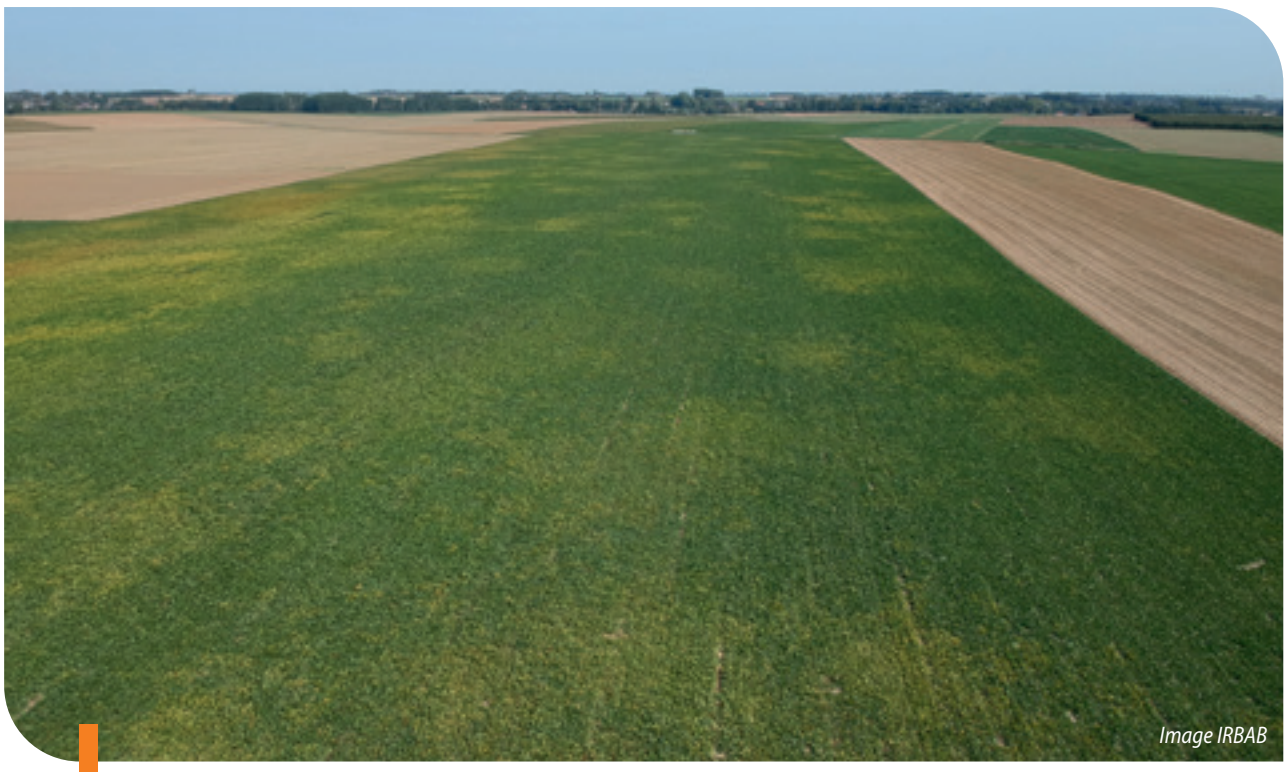

Vu le manque actuel de moyens de lutte efficaces contre la jaunisse et les pertes de rendement pouvant aller jusque 50%, il est urgent d'accélérer la recherche.

Pourquoi lutter contre la jaunisse virale ?

La jaunisse virale en betterave sucrière est transmise par les pucerons. La jaunisse virale peut être observée dans les champs de betteraves sous la forme de cercles jaunes. Il esisre différentes viroses: Beet Mild Yellowing Virus (BMYV), Beet Chlorosis Virus (BChV), Beet Yellow Virus (BYV) et Beet Mosaic Virus (BtMV). Ces viroses engendrent des pertes de rendement pouvant aller jusque 50%, tant au niveau du rendement racine que de la richesse.

Depuis l'interdiction des néonicotinoïdes au niveau européen, des insecticides foliaires sélectifs sont recommandés pour contrôler les populations de pucerons et limiter la transmission de la jaunisse virale. Ces traitements insecticides sont efficaces mais difficiles à positionner pour lutter efficacement contre les pucerons.

De nombreuses recherches ont été menées et sont toujours en cours ...

L'IRBAB mène depuis plusieurs années des recherches sur les solutions opérationnelles contre le jaunissement viral de la betterave sucrière. Ces recherches sont également menées au niveau européen et international. L'IRBAB est membre de l'IIRB (Institut international de recherche sur la betterave sucrière) et du COBRI (Coordination Beet Research International).

Les recherches en cours concernent:
- le renforcement des services du réseau d'observation et du service d'avertissement;
- le suivi des populations de pucerons pour mieux comprendre la dynamique des populations;
- la détermination de l'impact de l'infection virale sur le rendement,
- l'évaluation de l'efficacité de solutions alternatives, tant chimiques que biologiques, pour contrôler les populations de pucerons et limiter la transmission de la jaunisse virale en betteraves sucrières;
- l'étude de la tolérance et/ou du degré de résistance des variétés au Beet mild yellowing virus, au Beet chlorosis virus et au Beet yellow virus;
- l'influence des plantes compagnes (féveroles et céréales) pour limiter la présence des pucerons et favoriser les mécanismes naturels
- l'identification des engrais verts considérés comme des réservoirs de pucerons et des réservoirs viraux.

...mais besoin d'ouvrir des sites supplémentaires

Toutefois, des outils différents seront nécessaires à l'avenir pour lutter contre la jaunisse en betteraves sucrières. Les thèmes de recherche proposés ci-dessous sont discutés et coordonnés au niveau des groupes de travail nationaux et internationaux (IIRB et COBRI).

Les différents axes de recherche qui devraient fournir des alternatives pratiques pour le contrôle des pucerons et des virus associés sont les suivants :

1. Approfondissement des connaissances du vecteur et des virus, ainsi que sur les interactions betterave - puceron - jaunisse virale.
Ce sujet de recherche a déjà été étudié au niveau international au cours des dernières années. Des résultats ont déjà été obtenus, mais les expériences doivent être poursuivies et renforcées autour des axes suivants :
- identifier les principaux types de pucerons vecteurs de la jaunisse et leur capacité de transmission. La capacité vectorielle varie selon les espèces de pucerons et même au sein d'une même espèce ;
- meilleure connaissance/compréhension des mécanismes de transmission ;
- caractériser la résistance des pucerons à différentes substances actives afin d'anticiper le risque de développement de résistance vis-à-vis d'autres substances actives ;
- comprendre les facteurs influençant la dynamique de développement des pucerons et le développement des maladies virales ;
- améliorer la connaissance des différentes souches de virus : importance de chaque virose en Belgique, variabilité des souches, influence sur le rendement, interaction entre les différentes viroses, .. ;
- identifier les réservoirs de virus (mauvaises herbes, résidus de culture, plantes dans les bandes fleuries, etc.) pour mieux comprendre où le virus se maintient dans l'environnement et où les pucerons sont susceptibles d'acquérir le virus.

Une meilleure compréhension des mécanismes de transmission des virus par les vecteurs et des interactions plante-aphid-virus ouvre la voie à de nouvelles méthodes de lutte.

2. Évolution génétique : tolérance et/ou résistance des variétés de betteraves sucrières aux pucerons et/ou aux différents virus :
- évaluaer et étudier de la tolérance aux viroses des variétés de betteraves actuellement sur le marché ;
- quantifier la multiplication virale dans les plantes afin de comprendre la capacité des variétés à tolérer la jaunisse virale
- étudier le comportement des différentes variétés sur le comportement de Myzus persicae et/ou d'autres pucerons.

3. Étudier et développer de nouvelles méthodes de protection des cultures
Cet axe de recherche vise principalement à :
- la poursuite d'essais visant à tester différents aphidicides afin d'améliorer la connaissance de ces produits et leur positionnement optimal, mais aussi de tester de nouvelles substances actives avec de nouveaux modes d'action. Ces essais sont principalement menés en collaboration avec des sociétés phytosanitaires ;
- des études sur l'efficacité en betteraves sucrières de produits de biocontrôle, nouveaux ou utilisés dans d'autres cultures;
- tester l'utilisation de produits sémiochimiques pour modifier le comportement des pucerons (changement de mobilité, fréquence de la prise alimentaire, etc.) et ainsi réduire la transmission virale;
- tester l'utilisation d'éliciteurs de défense végétale, isolés à partir de micro-organismes du sol, visant les défenses directes et indirectes;
- tester des lectines compétitrices de virus pour réduire l'efficacité vectorielle. Le mécanisme d'action est une compétition de l'adhésion aux récepteurs présents au niveau du stylet et des l'épithélia intestinaux entre les lectines/glycoprotéines et le virus ;
- tester le potentiel des champignons endophytes.

Pour les quatre derniers points, il faut d'abord mettre en place des essais, dans des conditions contrôlées, pour identifier les différentes voies/molécules d'intérêt. Cela nécessite une recherche fondamentale. Ensuite, l'efficacité des candidats doit être démontrée au champ. Leur complémentarité doit également être analysée.

4. Agrobiodiversité fonctionnelle
L'objectif de cet axe de recherche est de stimuler/favoriser un contrôle des populations de pucerons en augmentant la biodiversité au sein des parcelles et à l'échelle de l'écosystème :
- identifier et évaluer les espèces végétales qui altèrent la sélection/reconnaissance des plantes hôtes par l'émission de composés organiques volatils ;
- identifier et tester les plantes-pièges. Le rôle des plantes-pièges est de concentrer les pucerons localement pour mieux protéger les betteraves. Ce principe repose sur le fait que les plantes-pièges sont plus attractives et plus faciles à identifier pour les ravageurs;
- identifier et tester les plantes attractives pour les ennemis naturels tels que les syrphes, les coccinelles, les chrysopes, les carabes, etc ;
- améliorer la biodiversité dans et autour des parcelles pour favoriser l'établissement d'auxiliaires et encourager la régulation naturelle des populations de pucerons ;
- étudier la dynamique de l'apparition et le rôle des macro-organismes mangeurs de pucerons, tels que les prédateurs et les parasitoïdes, dans la régulation des populations de pucerons.

Communication et sensibilisation

Comme indiqué, une combinaison de différents moyens de lutte devra être mise en oeuvre à l'avenir. Cela implique des changements dans les pratiques agricoles. La communication envers nos agriculteurs est donc un point essentiel pour transférer les résultats de recherche. La sensibilisation aux nouvelles pratiques pourra se faire sous forme de réunions d'échange. Cette communication et la vulgarisation de ces nouvelles techniques seront intégrées dans le fonctionnement de l'IRBAB.

INSTITUT ROYAL BELGE POUR L'AMÉLIORATION DE LA BETTERAVE ASBL
Molenstraat 45, B-3300 Tienen - info@kbivb.be - www.irbab-kbivb.be

Techniques culturales betteravières

PVBC - PROGRAMME VULGARISATION BETTERAVE CHICORÉE, DANS LE CADRE DES CENTRES PILOTES
Rubrique rédigée sous la responsabilité de l'IRBAB, avec le soutien du Service public de Wallonie.

FONGI MEMO 2021

Kathleen Antoons & André Wauters (IRBAB asbl- KBIVB vzw)

Les quatre principales maladies foliaires en betteraves sucrières sont l'oïdium, la rouille, la cercosporiose et la ramulariose. Le développement et l'intensité des maladies foliaires varient beaucoup d'un champ à l'autre et d'une année à l'autre. Un traitement systématique n'est donc pas rentable. Le traitement fongicide doit uniquement être réalisé en lorsque le seuil de traitement d'une des 4 maladies cryptogamiques est atteint. Il est important de déceler les premiers symptômes de ces maladies et de les distinguer de plusieurs autres symptômes foliaires d'origine bactérienne, parasitaire ou encore physiologique. Les informations essentielles pour assurer un gestion intégrée des maladies foliaires sont reprises dans cet article.

Bien raisonner le contrôle des maladies foliaires

Première étape: Evaluer le risque

La gestion des maladies foliaires commence bien avant l'apparition des premiers symptômes.

La mise en œuvre de certaines **mesures agronomiques** permettent de limiter les risques.
Un excès de fumure azoté favorise par exemple le développement de l'oïdium. Nous vous rappelons ci-après quelques facteurs favorisant le développement de la cercosporiose :

- Des rotations de cultures courtes (moins de trois ans). Les spores de cercosporiose sont capables de survivre plusieurs années dans le sol.
- L'absence d'enfouissement des feuilles de betteraves. L'enfouissement permet de réduire le potentiel d'inoculation de la cercosporiose.
- La proximité d'une parcelle en non-labour en betterave et infestée l'année antérieure.

A coté des mesures agronomiques, le **choix variétal** influence également la pression en maladies foliaires. Le choix d'une variété tolérante assure un développement moins rapide des maladies foliaires et permettra une gestion plus aisée des maladies. La date de la première application fongicide pourra souvent être reculée, et parfois éviter un (ou second) traitement. Ceci est d'autant plus important pour les arrachages tardifs. La différence de tolérance variétale est importante pour l'oïdium et permet avec certaines variétés de ne pas traiter contre cette maladie. Pour la rouille, l'importance de la tolérance variétale s'exprime plus tard dans la saison et est plus importante dans la région côtière. Pour la cercosporiose, les différences variétales s'expriment plus dans la dynamique de développement de la maladie au cours du temps, et surtout en arrière saison, que par la date d'apparition des premières taches.

Deuxième étape : Observer les parcelles

Chaque semaine, à partir de début juillet, des observateurs extérieurs et l'IRBAB réalisent des observations dans différentes parcelles pour évaluer la pression en maladies foliaires. A partir des données collectées, des messages sont envoyés via le service d'avertissement et une carte est publiée. Cette carte indique la pression des maladies cryptogamiques et l'évolution au fur et à mesure de la saison. Chaque champ observé est représenté par un carré coloré dont la couleur évolue en fonction du risque. En cliquant sur le carré, la situation par maladie (rouille, oïdium, cercosporiose et ramulariose) est reprise. La carte est accessible sur notre site internet en cliquant sur « Cartographie champs d'observations » dans la section *Rapidement vers*.

La carte est un outils qui permet de connaitre la pression en maladies foliaires à proximité de votre parcelle. Toutefois, avant d'effectuer un traitement fongicide, il est essentiel d'effectuer des observations dans vos propres parcelles pour vérifier si le seuil de traitement est atteint. Il est recommandé d'observer la présence des maladies foliaires dans vos parcelles à partir de début juillet. L'observation doit être réalisée sur **50 feuilles développées de la couronne centrale** prélevées aléatoirement dans votre parcelle (pas les feuilles sénescentes ni les jeunes feuilles du cœur). Si les feuilles sont mouillées, elles doivent idéalement être séchées avant d'effectuer les observations. L'oïdium n'est visible que sur un feuillage sec.

Lors de vos observations, il est essentiel de distinguer la cercosporiose, une maladie fongique, du pseudomonas, une bactérie. Les tâches de Pseudomonas ressemblent à la cercosporiose mais se distinguent par l'absence de structure fongique au centre de la tâche. Au centre de la tâche de cercosporiose, un feutrage gris avec des ponctuations noires est visible à la loupe. De plus, la tâche de cercosporiose est grisâtres entourée d'un liseré rouge-brun alors que celle de Pseudomonas est plutôt brune-noirâtre.

Figure 1 *: A gauche une tache de cercosporiose. On distingue nettement le « feutrage grisâtre » au centre de la tache.*
A droite, des taches dues à Pseudomonas, bactérie, parfois présente après des pluies orageuses. On n'observe pas de fructifications dans la tache.

Troisième étape : Raisonner le traitement fongicide

Seuils d'intervention :

Un traitement ne doit être **envisagé que lorsque le seuil de traitement est atteint** pour une des 4 maladies. Une feuille est considérée atteinte si au moins une tache est observée sur la feuille. Les seuils de traitement sont différents en fonction de la maladie et de la date d'observation. Les seuils sont repris dans le tableau ci-dessous:

Seuils de traitement	Jusqu'au 20 août	Après le 20 août
Cercosporiose / Ramulariose	**5** % des feuilles atteintes	**20** % des feuilles atteintes
Oïdium / Rouille	**15** % des feuilles atteintes	**30** % des feuilles atteintes

A partir du 20 août, en plus du seuil, il faudra tenir compte de la date d'arrachage et du délai de traitement avant récolte. Il faudra aussi envisager la rentabilité du second traitement. Un traitement après le 10 septembre n'est jamais rentable.

Cercosporiose : bien positionner le premier traitement

La protection des betteraves contre la cercosporiose est moins aisée que contre la rouille ou l'oïdium. Les fongicides arrêtent le développement de la cercosporiose, momentanément, mais ne la tue pas complètement. La cercosporiose peut donc redémarrer après la fin de la rémanence du fongicide. De plus, la cercosporiose est la maladie la plus dommageable et donc peu significativement impacter le rendement. En positionnant le traitement trop tôt ou trop tard, on risque de ne pas maîtriser la maladie ou de diminuer la rentabilité économique.

La date où le seuil de traitement est atteint pour la cercosporiose (ou autre maladie) varie entre les années mais aussi entre les parcelles : **effectuer un traitement à une date ou lors d'une semaine fixe n'a aucun sens économique**. Toutes les études montrent aujourd'hui que le positionnement idéal du traitement contre la cercosporiose se situe lorsque 5 % des feuilles de betteraves présentent de premières petites taches.

Les essais menés dans le cadre du projet 'BetaProTech' (IRBAB - ULiège - ArgOptimize, subventionné par SPW—DG03) ont montré qu'un traitement retardé jusque 10% de feuilles atteintes était moins efficace et moins rentable. De plus, les essais ont permis de montrer que c 'est surtout le premier traitement qui assure la protection de la culture bien plus que le deuxième.

La stratégie fongicide

Fongicides agréés pour la saison 2021

Les substances actives agréées peuvent être regroupées en 3 catégories selon leur mode d'action : les strobilurines, les amines et les triazoles. Les substances actives azoxystrobine et trifloxystrobine appartiennent à la famille des strobilurines. Pour la famille des amines, une substance est autorisée en betteraves sucrières: fenpropidine. Trois substances actives agrées appartiennent à la famille des triazoles : difénoconazole, cyproconazole et tétraconazole. Les fongicides agréés en betteraves sucrières sont toujours composés d'une triazole soit seul soit en mélange avec une strobilurine ou une amine. Les produits agréés en betteraves sucrière peuvent être consultés sur Phytoweb (http://fytoweb.be).

Les autorisations des produits à base de cyproconazole seront retirées en raison de l'expira-

tion de l'approbation de la substance active au niveau européen. L'utilisation des produits contenant du cyproconazole est autorisée **jusqu'au 30/11/2022**. Après cette date, les produits AGORA et MIRADOR XTRA ne pourront plus être utilisés en betteraves.

A coté des produits agréés en betteraves sucrières, **les produits à base de mancozèbe sont à nouveau temporairement autorisés en betteraves sucrières et fourragères**. L'autorisation temporaire est valable à partir du **02/06/2021 jusqu'au 29/09/2021 inclus**. Après cette période, les produits à base de mancozèbe ne pourront plus être utilisés en culture betteravière.

Différentes formulations sont temporairement autorisées. L'autorisation est la suivante pour une formulation de:

- 500 g/l mancozèbe SC : 3,2 L/ha, 1 à 3 applications avec un intervalle de 14 jours;
- 80% mancozèbe WP: 1,9 kg/ha, 1 à 3 applications avec un intervalle de 14 jours;
- 75% mancozèbe WG: 2 kg/ha, 1 à 3 applications avec un intervalle de 14 jours.

Pour l'ensemble des produits à base de mancozèbe temporairement autorisés, le délai avant récolte à respecter est de 28 jours. Une zone tampon de 5 m avec technique classique est à respecter.

Conseils concernant le choix des fongicides

Au premier traitement, quand le seuil de traitement est atteint pour une des quatre maladies foliaires, privilégiez le choix d'un produit **'complet'** contenant deux substances actives ayant un mode d'action différent et efficace contre les **quatre maladies foliaires.** Plusieurs maladies peuvent se développer en même temps au sein d'une même parcelle.

Au cas où le seuil de traitement est atteint une deuxième fois et qu'un traitement s'avère nécessaire, **choisissez un produit différent au premier fongicide appliqué**. Evitez de choisir lors du deuxième traitement, un fongicide qui contient la même triazole qu'au premier traitement même si elle est complétée par une autre substance active.

La cercosporiose devient de plus en plus difficile à combattre à cause de l'apparition de souches de cercosporiose résistantes à différents fongicides. Dans le cadre du projet 'BetaProTech', des monitorings ont été effectués en 2018, 2019 et 2020 pour évaluer la résistance de la cercosporiose aux strobilurines et aux triazoles. Les monitorings ont mis en évidence la présence de souches de cercosporiose présentant une résistance aux strobilurines dans la quasi-totalité des parcelles échantillonnées. En présence de populations de cercosporiose présentant un niveau de résistance élevé, les strobilurines n'agissent plus du tout. D'autre part, une baisse d'efficacité pour les triazoles a aussi été constatée.

Il est indispensable de réduire le risque de développement de résistance et de maintenir la diversité de sélection **en évitant d'appliquer une même fongicide/même mode d'action de manière continue**. En agissant de cette manière, nous pouvons espérer garder le plus longtemps possible l'efficacité de nos fongicides actuels. **L'ajout de mancozèbe**, permet de soutenir l'efficacité contre la cercosporiose et réduire la pression de sélection des souches de cercosporiose envers une résistance aux triazoles et/ou aux strobilurines. Le mancozèbe peut aussi bien être ajouté un premier traitement qu'au deuxième.

Stratégie à adopter en fonction de la sensibilité variétale

Comme nous l'avons dit précédemment, les traitements sont réalisés en fonction de seuils de traitements atteints. Mais doit-on traiter toutes les variétés de la même façon ou traiter en fonction de la sensibilité de la variété semée ?

C'est certainement pour l'oïdium que les plus fortes différences existent entre les variétés. Cette maladie peut rapidement couvrir le feuillage d'une variété très sensible si on n'intervient pas. Dès que le seuil de 15% des feuilles (avant 20/8) est atteint, un traitement devra rapidement être réalisé sur les variétés très sensibles : Balisto, Camelia, Sherlock, FD Tee, FD Kung Fu, Queena Kws. Plus de flexibilité est possible si la variété est plus tolérante à l'oïdium, on pourra ainsi tenir compte de l'évolution des autres maladies comme la cercosporiose.

Pour la rouille, même si le seuil de traitement est également de 15% de feuilles atteintes, le traitement peut souvent être retardé, tout en tenant compte de son évolution et de la sensibilité variétale, surtout dans la région côtière.

Un seul traitement est suffisant contre la rouille et l'oïdium, aucun deuxième traitement ne sera recommandé contre ces deux maladies.

Il n'en va pas de même pour la cercosporiose : dès que le seuil de traitement de 5% de feuilles est atteint (avant le 20/8), le traitement doit être réalisé quel que soit la variété semée. Si la cercosporiose se (re)développe plus tardivement dans la saison (début septembre), les variétés sensibles risquent d'être beaucoup plus sujettes au développement de la maladie et, en cas d'arrachage tardif et d'infestation forte, pourraient nécessiter un deuxième traitement.

Focus sur une recherche effectuée à l'IRBAB : modélisation du développement de la cercosporiose

Le projet BetaProTech, subsidié par le SPW –DGO3, vise d'une part à concevoir une modèle de prévision et d'avertissement des maladies foliaires en betterave sucrière. Les trois premières années du projet se sont focalisées sur la modélisation du développement de la cercosporiose. D'autre part, dans le cadre du projet, un état des lieux de la résistance des souches de cercosporioses aux strobilurines et aux triazoles doit être réalisé. Cet état des lieux permettra de mettre en évidence des stratégies pour lutter durablement contre la cercosporiose.
Ce projet regroupe différents acteurs de la recherche agronomique : l'Université de Liège, AgrOptimize et enfin l'IRBAB. L'Université de Liège travaille sur la modélisation du développement de la cercosporiose et l'identification des périodes à risque en fonction des données météorologiques et agronomiques. Cette modélisation permettra de mettre en évidence le moment d'application idéal d'un traitement fongicide pour lutter contre la cercosporiose. La société AgrOptimize gère l'intégration du modèle dans une plateforme internet permettant de suivre les courbes d'incubation de la cercosporiose en tant réel et l'envoie d'alerte lors de périodes de risques. L'IRBAB est responsable de la validation sur le terrain du modèle développé via le suivi du développement de la cercosporiose dans différentes parcelles.
Le modèle a été testé au cours de la saison 2020 sur une vingtaine de parcelles en Belgique. Les premiers résultats sont prometteurs. Les trois prochaines années permettront d'améliorer le modèle et de poursuivre la validation. L'objectif est d'à terme mieux conseiller les planteurs.

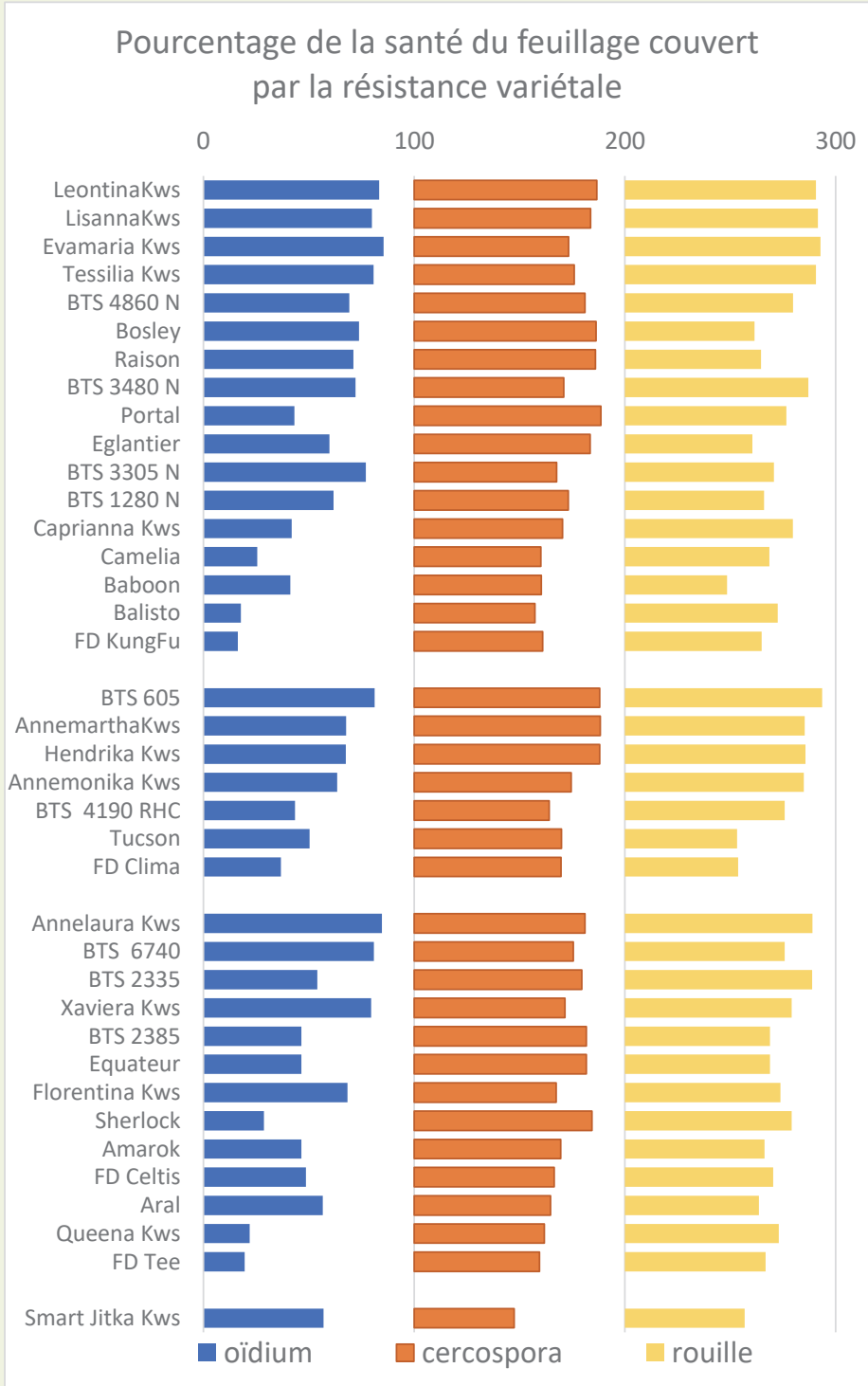

Figure 2 *: Chaque année, afin de vous aider dans votre choix variétal, les sensibilités pour chacune des maladies sont évaluées. Ces données sont synthétisées dans ce graphique . Les histogrammes de couleur représentent la part apportée par la tolérance variétale contre les différentes maladies .*

Figure 3 *: Seul un bon choix variétal permettra d'éviter un développement de cercosporiose au cours d'une arrière saison chaude*

Éviter l'exposition aux produits phytosanitaires lors de l'enlèvement des montées.

Afin d'éviter une exposition non-nécessaire aux fongicides, le moment de la pulvérisation contre les maladies foliaires doit être pris en compte dans la décision du moment d'arrachage des montées. Une exposition prolongée aux résidus de fongicides présents sur les betteraves, immédiatement après l'application, doit être évitée. Ce risque d'exposition augmente si l'on porte peu de vêtements de protection (gants, vêtements à manches longues et jambes de pantalon). C'est souvent le cas lorsque l'on retire les montées car cette activité se déroule quand il fait beau.

Nous recommandons donc d'enlever les montées avant de pulvériser le fongicide. Si ce n'est pas possible, attendez au moins 10 jours après la pulvérisation du fongicide. Il est donc relativement facile de prévenir une exposition inutilement prolongée aux fongicides foliaires. Lorsqu'il n'y a que quelques montées à enlever, où lorsqu'on traverse une parcelle pour observer les maladies foliaires, l'exposition est de courte durée et le risque est négligeable.

L'industrie sucrière fait ses comptes : la tendance est à l'optimisme

Depuis l'abolition des quotas en septembre 2017, le prix de vente du sucre dans l'UE est passé bien en-dessous du prix minimum avant quota de 404 € la tonne. Une situation qui pèse sur la rentabilité des planteurs de betteraves et producteurs de sucre. De nombreuses industries sucrières en Europe sont devenus déficitaires. Pour certains comme le producteur néerlandais Cosun Beet company l'an dernier, il s'agissait d'une première. Voici un tour d'horizon de quelques groupes sucriers proches de chez nous.

Südzucker améliore ses résultats en 2020/21 et est optimiste pour 2021/22

Fin mai, le groupe Südzucker a publié les résultats de son exercice clôturé le 28 février 2021 : un chiffre d'affaires de 6,68 milliards d'euros similaire à l'an dernier et une hausse du bénéfice d'exploitation à 236 M€ contre 116 M€ l'an dernier, notamment grâce à l'augmentation des résultats du segment sucre. Les revenus liés aux ventes de sucre ont augmenté grâce aux hausses de prix au début des campagnes 2019 et 2020.

Pour 2021/22, Südzucker est optimiste grâce au redressement du marché sucrier européen. Un optimisme qui se reflète dans le cours de l'action Südzucker. Le prix de Südzucker a chuté avec les prix du sucre pour se situer juste au-dessus de 11 € à la mi-décembre. La reprise du marché du sucre a fait grimper le prix à près de 15 € à la mi-mars 2021. Ensuite, le cours a ensuite baissé pour fluctuer entre 13 et 14 € au mois de juin. La distribution d'un dividende de 20 cents par action comme l'an dernier sera proposée à l'assemblée générale annuelle en juillet prochain.

Progression du segment sucre et baisse pour la filiale CropEnergies

Si globalement le chiffres d'affaires est resté stable, il a évolué différemment dans les 4 branches du groupe. Tandis que les chiffres d'affaires de la filiale CropEnergies (éthanol) et du secteur fruits ont légèrement baissé, celui du segment sucre est resté stable par rapport à l'exercice précédent (2,25 Mrds € contre 2,26 Mrds € en 2019/20) et celui du secteur des produits spéciaux (amidon, inuline, pizzas, …) s'est légèrement amélioré.

En 2020/21, le résultat d'exploitation consolidé du groupe Südzucker a fortement progressé pour atteindre 236 M€, contre 116 M€ l'année précédente, notamment grâce à l'augmentation des résultats du segment sucre. Celui-ci a pu ramener sa perte d'exploitation à - 121 M€ contre - 236 M€ l'année précédente. Les surfaces totales cultivées par le groupe Südzucker en 2020 ont chuté de 12,3 % à 343.000 hectares après la fermeture de 4 sucreries en fin de campagne 2019. Par conséquent, la production de sucre est passée de 4,5 Mt en 2019/20 à 3,7 Mt en 2020/21.

Par ailleurs, la branche biocarburants CropEnergies a bien adapté ses capacités de production à la demande qui a fluctué au gré des restrictions et autorisations de mobilité, tout au long de l'exercice. CropEnergies a aussi toujours été en mesure de satisfaire la demande de gel hydroalcoolique, et a généré un résultat d'exploitation record de 107 M€ (contre 104 M€ l'année précédente).

En ce qui concerne l'exercice 2021/22, Südzucker anticipe une augmentation de son chiffre d'affaires autour de 7 et 7,2 Mrds € et une forte progression de son bénéfice d'exploitation.

Nordzucker : un bénéfice de 81 millions d'euros après deux années de pertes

Nordzucker, second producteur de sucre allemand derrière Südzucker, a clôturé l'exercice 2020/21 au 28 février 2021 avec une augmentation du chiffre d'affaires de 16 % et un bénéfice d'exploitation de 81,0 millions d'euros alors que l'an dernier, une perte de 14,6 millions d'euros avait dû être déclarée. Nordzucker impute ces bons résultats à un changement de sa stratégie de vente, à une importante réorganisation et à une réduction de coûts.

L'amélioration des prix du sucre ont également contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires qui a finalement été peu affecté par la pandémie et a atteint 1.670 millions d'euros. La participation majoritaire dans le deuxième plus grand producteur de sucre australien Mackay Sugar a à nouveau apporté une contribution positive au résultat du groupe pour l'exercice 2020/21. L'acquisition de Mackay Sugar ne devrait être qu'un premier pas dans le monde du sucre de canne. Nordzucker envisage de continuer à développer ses activités hors Europe au plus près des marchés de croissance.

Nordzucker s'est diversifié dans le sucre de canne via l'acquisition du groupe sucrier australien Mackay Sugar.

Une distribution de dividendes de 60 cents par action sera proposée à l'assemblée générale annuelle. Aucun dividende n'avait pu être distribué au cours des deux années précédentes.

Retour aux bénéfices pour Cristal Union

Après deux années de perte, Cristal Union, deuxième fabricant de sucre français derrière Tereos, a annoncé un bénéfice net de 69 millions d'euros au cours de son exercice 2020/21 clôturé au 31 janvier 2021. Ce retour aux bénéfices a été soutenu par le rebond des prix du sucre et aussi par une restructuration et des ventes élevées de gel désinfectant alcoolisé pour lutter contre la pandémie de covid-19.

Le groupe coopératif qui avait enregistré une perte de 89 millions d'euros son exercice 2019/20 s'est dit optimiste quant au maintien des résultats pour la saison 2021/22 en cours : les prix du sucre restant élevés et la récolte de betteraves sucrières étant en bonne voie.

Les ventes de gel désinfectant à base de bioéthanol alcoolisé pour lutter contre la pandémie de covid-19 ont contribué à l'amélioration du chiffre d'affaires de l'industrie sucrière.

Tereos revoit sa stratégie pour réduire sa dette

La coopérative Tereos, premier producteur de sucre français et troisième brésilien est largement diversifié dans les domaines de l'amidon et à l'international.

Dans un communiqué, le groupe annonce à la clôture l'exercice 2020/21 un chiffre d'affaires de 4.317 millions d'euros, en hausse de 1% à taux de change constant reflétant un bilan contrasté avec une campagne sucrière record au Brésil et une hausse des prix du sucre et de l'alcool/éthanol contre une campagne betteravière impactée par la jaunisse et une météo défavorable et une baisse des marges de l'activité amidonnière en Europe.

L'exercice s'est clôturé par une perte de 133 millions d'euros dont 76 millions d'euros de dépréciations d'actifs. A la suite à ce résultat, le groupe Tereos annonce un plan stratégique pour améliorer ses marges et réduire sa dette grâce à l'amélioration du flux de trésorerie et à d'éventuelles cessions. Sans omettre pour autant que la faible production de sucre et les faibles marges dans le secteur européen de l'amidon pèseraient sur les bénéfices au cours du premier semestre 2021/22.

Pour la division « **Sucre et renouvelables Europe** » qui comprend les sucreries françaises, roumaines et tchèques, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1.705 millions d'euros pour l'exercice 2020/21, en baisse de 1% à taux de change courant par rapport aux 1.727 millions d'euros pour l'exercice 2019/20. Malgré l'impact de la baisse des volumes vendus en raison des mauvais rendements de la campagne betteravière 2020 plus particulièrement marquée sur le dernier trimestre de l'exercice, le chiffre d'affaires de la division a été soutenu par le redressement des prix du sucre et par des prix de l'alcool soutenus par une forte demande.

Pour la division « **Sucre et renouvelables International** » qui comprend les usines au Brésil, à la Réunion et au Mozambique, le chiffre d'affaires s'est élevé à 944 millions d'euros pour l'exercice 20/21, en baisse de 2% à taux de change courant. En dépit de la dépréciation de 37% sur l'exercice du réal brésilien face à l'euro, le chiffre d'affaires de la division est porté par la hausse des volumes vendus, soutenue par le niveau exceptionnel de la campagne brésilienne et par la hausse des prix du sucre et de l'éthanol.

Pays-Bas : la filiale sucre de Cosun a bien résisté à la pandémie

Le groupe Royal Cosun a terminé l'année 2020 en légère hausse par rapport à 2019. Ce résultat reflète l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les différentes branches d'acitvités du groupe Cosun : dans le sucre (Cosun Beet company), les pommes de terre (Aviko), les chicorées (Sensus), l'alimentation animale (Duynie) et la division fruits et légumes (SZV). La pandémie a durement touché Aviko tandis que d'autres divisions ont bénéficié directement ou indirectement de l'augmentation des ventes au détail. Toutes les divisions ont terminé l'année 2020 avec un bénéfice d'exploitation positif.

Cosun Beet Company veut élargir sa gamme de produits issus de la betterave : aliments pour animaux, protéines issues des feuilles de betterave, énergie verte, produits ménagers biosourcés et ingrédients pour les cosmétiques.

En ce qui concerne le secteur sucre, Cosun Beet Company (ex-Suiker Unie) a réalisé un bénéfice grâce à la légère hausse des prix du sucre et parce qu'elle a pu répondre à la forte demande désinfectants à base de bioéthanol pour les gels pour les mains et les produits d'hygiène dans les hôpitaux et les établissements de santé, entre autres. Le chiffre d'affaires 2020 a augmenté. En conséquence, Cosun Beet Company a renoué avec les bénéfices, alors qu'en 2018 et 2019, les faibles prix du sucre avaient entraîné des pertes.

La légère baisse des volumes de sucre a été plus que compensée par la hausse des prix du sucre et la demande d'alcool désinfectant pour les gels pour les mains et les produits d'hygiène dans les hôpitaux et les établissements de soins.

Avec des volumes de sucre en légère hausse et des prix en légère augmentation mais des prix du bioéthanol en baisse, Cosun Beet Company s'attend à ce que le résultat positif se poursuive en 2021.

Cosun Beet Company est le nouveau nom donné à Suiker Unie depuis le premier juillet 2020. Cosun Beet Company met la betterave sucrière au centre de sa nouvelle stratégie. En plus du sucre, la société veut étendre sa gamme aux produits issus de la betterave aux aliments pour animaux, aux protéines issues des feuilles de betterave, à l'énergie verte, aux produits ménagers biosourcés et aux ingrédients pour les produits cosmétiques.

En Allemagne, la sucrerie d'Anklam exploitée par Cosun Beet Company va augmenter sa capacité de traitement de 1.000 tonnes de betteraves supplémentaires par jour, ce qui porte sa capacité totale à 17.000 t de betteraves par jour. Cette augmentation a été autorisée par l'Office national de l'agriculture et de la pêche et de l'environnement de même que la construction d'une installation de déshydratation des pulpes.

Bien gérer son local phyto: essentiel pour notre santé à tous !

Le local phyto est l'un des endroits d'une exploitation agricole qui présentent le plus de risques, en raison du danger potentiel que les produits qui y sont stockés représentent pour l'homme et l'environnement. Ce n'est donc pas sans raison que la mise en place et la gestion de ce local sont soumises à des conditions particulières. Celles-ci sont fixées par la loi et sont contrôlées par les autorités (l'AFSCA, le SPF ou le SPW – DPC (en Wallonie)) et dans le cadre des audits du Standard Vegaplan. Néanmoins, nous recevons encore régulièrement des signaux de personnes (auditeurs, inspecteurs gouvernementaux, conseillers agricoles, ...) qui ont visité un local phyto présentant des risques directs pour la santé de l'agriculteur et du visiteur. Dans cet article, nous mettons donc en évidence les différents aspects du local phyto. Nous attirons votre attention sur le fait que les critères présentés ici sont ceux qui sont repris dans le standard Vegaplan. Ils ne constituent pas l'ensemble des exigences wallonnes, dont les check-listes sont référencées en fin d'article.

Par exemple, un élément administratif non abordé dans cet article mais qu'il faut être attentif à vérifier, est que votre local phyto doit être correctement renseigné dans votre permis d'environnement.

L'aménagement du local phyto

Un local phyto propre et exempt de poussière, correctement installé, garantit la sécurité du stockage des produits phyto. Veillez à ce qu'il ne soit pas en contact direct avec des zones où vivent des personnes ou des animaux. Lors de l'aménagement de la pièce, veillez à ce que celle-ci soit sèche et bien ventilée, afin d'éviter l'accumulation de vapeurs toxiques. Lorsque les produits sont conservés dans une armoire phytosanitaire ou un vieux congélateur, il est préférable de prévoir une grille pour assurer la ventilation. Il doit également toujours y avoir un bon éclairage qui permet de lire les étiquettes. En utilisant une peinture ou des matériaux ignifuges, vous réduisez également le risque d'incendie.

Le risque de fuite de produits est toujours présent, mais il peut être limité par la mise en place d'un système de collecte. En Wallonie, c'est même une obligation, et le système de collecte doit avoir une capacité au moins égale au quart du volume total des produits phyto liquides ou au volume du plus grand emballage si celui-ci est plus grand. Pour pouvoir nettoyer facilement les écoulements, vous devez également prévoir une surface dure étanche et des étagères non absorbantes. Un seau de sable ou de sciure de bois et une ramassette faciliteront également le nettoyage du produit.

Le stockage des produits phytosanitaires

Conservez toujours vos produits phytosanitaires dans leur emballage d'origine. Celui-ci est adapté à la composition chimique du produit, ce qui évite d'endommager l'emballage. En outre, veillez à ce que l'étiquette originale soit toujours présente. Elle comprend toutes les informations obligatoires, ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident.

lorsque les emballages vides sont gérés correctement, les bidons sont rincés, séchés et stockés dans des sacs Agrirecover prévus à cet effet. Les bouchons sont collectés séparément. Les scellés, ainsi que les matériaux d'emballage souillés tels que les sacs ou les boîtes, relèvent de la partie non rinçable. Image : PROTECT'eau.

Afin d'éviter les erreurs lors de la préparation de l'application, veillez à ranger vos produits de manière ordonnée. Vous pouvez le faire par culture pour laquelle ils sont autorisés et/ou par groupe (fongicide/ herbicide/ insecticide/...). Lors du rangement, il est également préférable de stocker les produits à l'état solide (poudres ou granulés) au-dessus des produits liquides, afin que les fuites éventuelles ne puissent pas endommager les produits placés en dessous.

Les produits phytosanitaires non utilisables (PPNU)

Le stockage des PPNU mérite une attention particulière. Les PPNU sont des produits dont l'autorisation a été retirée et dont la période d'utilisation a expiré, dont l'autorisation n'est pas (ou plus) applicable aux cultures de votre entreprise, dont la durée de conservation a expiré ou dont l'étiquette n'est plus lisible. Strictement parlant, ces produits ne peuvent être en votre possession que s'ils ont été classés comme PPNU depuis moins de 2 ans, et donc que vous n'avez pas encore pu les remettre lors de la collecte bisannuelle par AgriRecover. Vous devez prévoir pour ces produits un emplacement séparé dans le local phyto, que vous indiquez clairement au moyen d'une étiquette "PPNU" ou "périmé".

Les produits bénéficiant d'une "Autorisation 120 jours pour situations d'urgence" constituent un cas particulier. Ces produits sont considérés comme PPNU pendant la période en dehors de l'autorisation de 120 jours et doivent être stockés séparément avec la mention "PPNU 120 jours". Tant que l'autorisation « 120 jours » de ces produits est renouvelée d'une année à l'autre , il n'est pas nécessaire de les remettre à AgriRecover.

Le stockage des emballages vides ne doit pas nécessairement avoir lieu dans le local phytosanitaire; il peut se faire de manière ordonnée à un autre endroit de l'entreprise. Vous devez cependant les trier convenablement. Utilisez de préférence les sacs proposés par AgriRecover.

L'équipement

L'équipement de base doit vous permettre de travailler en toute sécurité avec les produits phyto. Une balance en bon état et un gobelet doseur sont indispensables pour vous permettre de doser et peser correctement les produits solides et liquides. Il faut prévoir de l'eau courante ou une douche oculaire à proximité du local phyto pour pouvoir pallier tout problème. Un extincteur n'est pas non plus un luxe superflu.

Lorsque vous travaillez avec des produits phyto, il est important de veiller à votre sécurité personnelle. Portez toujours une salopette propre, des bottes, des gants en nitrile ou en néoprène et des lunettes de sécurité qui ne sont utilisées que pour l'application des produits phyto. Evitez également d'inhaler les fumées toxiques, en portant un masque avec un filtre pour les fumées organiques (code couleur marron). Ce filtre doit être remplacé régulièrement et ne peut pas être périmé. Vous devez également conserver votre équipement de protection individuelle à l'extérieur de la salle phytosanitaire, afin d'éviter qu'il ne soit contaminé ou que les filtres ne soient saturés de vapeurs.

Conclusion

En étant conscient des risques liés aux produits phyto, vous pouvez les limiter. De cette manière, non seulement vous contribuez à une meilleure image de l'agriculture et au maintien de la reconnaissance des produits encore disponibles, mais vous protégez également votre propre santé. De plus, vous limitez le risque d'amende en cas de contrôle par les autorités, ou que votre certificat soit retiré en cas d'audit pour Vegaplan. Il est donc dans votre intérêt de suivre attentivement les directives. ■

Mathias De Backer,
Conseiller Vegaplan

les équipements de protection individuelle permettent de protéger au mieux votre santé lorsque vous travaillez avec des produits phytosanitaires. Un masque muni d'un filtre avec un marquage marron absorbe les vapeurs et une combinaison, des gants et des bottes empêchent le contact direct avec le produit. Image: PROTECT'eau

le local phyto à gauche, avec des produits clairement disposés et des étagères aux bords relevés, réduit les risques et la possibilité de faire des erreurs. Le local phyto à droite présente un danger pour l'utilisateur des produits et pour l'environnement. Image : Preventagri.

Réglementation et documentation

En tant qu'agriculteur, vous disposez de plusieurs sources à consulter pour vous aider à bien répondre aux directives.

- Liste des produits reconnus en Belgique: https://fytoweb.be/nl
- Fiches de sécurité des produits phyto en Belgique: https://www.phytotrans.be/
- Collecte des emballages vides et des PPNU: https://agrirecover.eu/
- Conseils techniques pour l'utilisation des produits phyto (Wallonie) : https://protecteau.be/fr
  - Conseils concernant le local phyto : https://protecteau.be/fr/phytos/professionnels/local-phyto
- Check-listes du SPW, Département Police et Contrôle Wallonie : http://environnement.wallonie.be/
  - Les Standards Vegaplan : https://www.vegaplan.be/

Essor de la production de sucre russe depuis 10 ans

En moins de 10 ans, l'industrie sucrière russe a connu une transformation sans précédent et inattendue, passant de l'un des plus grands importateurs de sucre au monde, dépendant du sucre étranger pour 80 % de ses besoins jusqu'en 2003, à un exportateur net de sucre.

Pour en savoir plus, l'American Sugar Alliance (ASA) a commandé à des experts du marché du sucre un rapport sur la transformation de l'industrie sucrière russe. Ce rapport, rédigé par Patrick H. Chatenay et Sergey Gudoshnikov, explique non seulement comment la Russie a réussi à modifier soudainement sa production de sucre mais aussi pourquoi le gouvernement a cherché à restaurer son industrie sucrière nationale.

Depuis sa création, la Fédération de Russie a accordé une grande priorité à la sécurité alimentaire nationale. La réduction de la dépendance de la Russie à l'égard du sucre étranger est devenue de plus en plus urgente lorsque le marché du sucre de Cuba, fournisseur de longue date, s'est effondré. La Russie a été contrainte de s'en remettre au marché mondial du sucre, incertain, peu fiable et volatile.

La volatilité des prix mondiaux a poussé la Russie à limiter ses importations de sucre et à utiliser des subventions directes et indirectes pour soutenir sa propre industrie sucrière devenue inefficace. Le rapport publié par l'ASA montre les stratégies utilisées par le gouvernement russe au cours de la dernière décennie pour booster la production nationale :

- Imposer des droits d'importation variables sur le sucre brut et d'un droit d'importation fixe sur le sucre blanc ;
- Subventionner les coûts d'exploitation, y compris les subventions pour les engrais et les herbicides ;
- Subventionner les taux d'intérêt pour les investissements dans la transformation et le stockage des betteraves sucrières.

Selon le rapport, entre 2010 et 2017, le gouvernement a injecté dans le secteur betterave sucre un montant total de fonds publics estimé à 772 millions de dollars (633 M€) pour soutenir un doublement de la capacité de transformation de la betterave à sucre et de la production de sucre de betterave. Par an, 392 millions de dollars (321 M€) ont été accordés en moyenne à l'industrie sucrière russe sous forme de protections gouvernementales à l'importation et de subventions directes durant cette période.

On ne peut que constater que le plan de la Russie a fonctionné. Depuis 2017, la production dépasse la consommation intérieure permettant la constitution de stocks. En 2020, elle a produit un excédent de sucre de plus de 1,6 million de tonnes en 2020, ce qui a incité le gouvernement à prendre des mesures pour soutenir et faciliter les exportations de sucre afin de décharger son excédent sur le marché mondial.

Selon l'ASA, le nouveau rôle de la Russie en tant qu'exportateur potentiel de sucre doit être suivi de près car les décisions qu'elle prendra à l'avenir auront des conséquences sur le marché mondial du sucre

L'ASA a fait part de ce rapport dans une lettre adressée aux responsables du commerce des États-Unis et leur a demandé de continuer à surveiller avec diligence l'intervention russe à l'avenir.

Source : www.sugaralliance.org

Flambée des prix du sucre et difficultés d'approvisionnement

Le gouvernement russe tente de faire face à la flambée des prix intérieurs du sucre en prenant différentes mesures de contrôle des prix et des importations. Mais celles-ci perturbent le marché et gèlent les livraisons aux chaînes de magasins d'alimentation.

Plafonnement des prix du sucre imposé depuis décembre 2020

Les prix des denrées alimentaires en Russie ont augmenté de 7,7 % au cours des 12 derniers mois, soit la hausse annuelle la plus rapide depuis plus de cinq ans. Cette hausse a accru la pression sur les autorités, déjà confrontées à un mécontentement croissant face à une crise économique qui a fait chuter le niveau de vie des Russes à son plus bas niveau depuis dix ans, selon le journal Izvestia.

Le sucre a été l'une des principales causes de la hausse des factures des supermarchés, les prix ayant augmenté d'environ 70 % ! Le gouvernement a introduit un certain nombre de mesures - notamment des prix maximums autorisés et des restrictions à l'exportation pour tenter de réduire l'emballement des prix auprès des consommateurs. Le plafonnement des prix du sucre est imposé depuis décembre 2020.

Mais cette décision a provoqué des pénuries dans les supermarchés car les fabricants de sucre ont déclaré qu'il n'était plus rentable pour eux de produire ou de vendre leurs produits à ce prix. Le gouvernement a alors affirmé fin mars 2021 avoir réservé une enveloppe de 40 millions de dollars (33 M€) pour subventionner les prix du sucre au cours des six prochains mois.

Izvestia rapporte que cette annonce, au lieu de fluidifier le marché, a eu l'effet inverse. Les sucreries russes ont suspendu leurs ventes aux magasins de détail en attendant l'application de la subvention gouvernementale car la date de versement des suppléments gouvernementaux était encore incertaine. Les stocks des magasins étant vides, les perturbations de l'approvisionnement se sont poursuivies encore plusieurs semaines.

Feu vert pour importer 550.000 tonnes de sucre en franchise de droits

Pour faire face à l'explosion des prix des denrées alimentaires en Russie et en particulier du sucre dans les États membres de l'Union économique eurasienne (UEE) au cours des 12 derniers mois, l'organe de réglementation de la Commission économique eurasienne a approuvé l'importation en franchise de droits d'environ 550.000 tonnes de sucre dans l'UEE du 15 mai au 30 septembre 2021, selon l'agence Tass.

L'Arménie, qui est membre de l'UEE aux côtés de la Russie, de la Biélorussie, du Kazakhstan et du Kirghizstan, est autorisée à importer un maximum de 22.400 tonnes de sucre. Le Kazakhstan est autorisé à importer 134.400 tonnes, la République kirghize pas plus de 40.000 tonnes et la Fédération de Russie pas plus de 350.000 tonnes.

Le Conseil de la UEE pourrait envisager des mesures supplémentaires pour stabiliser les prix du sucre en juillet.

Malgré une hausse de la production de sucre, l'approvisionnement du marché russe rencontre des problèmes.

Augmentation de 14 % des surfaces betteravières

La stabilisation des prix du sucre sur le marché russe en 2021 devrait être facilitée par l'augmentation de la surface cultivée en betteraves en Russie de 14,4 %, pour atteindre 1,06 million d'hectares.

Selon les prévisions du ministère de l'Agriculture russe, compte tenu de l'extension des surfaces cultivées, la production de sucre 2021 devrait atteindre d'environ 6 millions de tonnes de sucre. Un volume suffisant pour répondre aux besoins de consommation du marché intérieur de 6 millions de tonnes par an et à la constitution de stocks pour contribuer à maintenir une situation plus stable sur le marché intérieur.

Le ministère de l'agriculture surveille constamment l'évolution des prix des producteurs de sucre. Actuellement, ceux-ci respectent le maximum autorisé de l'accord de décembre 2020. Le ministère recommande aux principaux acteurs du marché des changements soudains dans les prix de leurs produits à l'avenir, même après la fin de l'accord.

Les écarts de production d'une année à l'autre sont importants. Depuis 2017, la production russe dépasse la consommation permettant l'accumulation de stocks. En 2020 après 3 années d'excédents et une baisse des prix sur les marché intérieur, les agriculteurs ont réduit de 18 % leurs surfaces betteravières. Du coup, la récolte 2020/21 a été réduite à environ 5 millions de tonnes en forte baisse par rapport à la production record de 7,9 millions de tonnes de la saison précédente. Selon le bureau de conseil russe Ikar, la Russie a exporté le record de 1,4 million de tonnes de sucre en 2019/20. L'augmentation de la production au cours des dernières années et l'adoption d'un décret du gouvernement ont permis l'augmentations des exportations.

Consolidation de l'industrie

Depuis le début des années 1990, l'industrie sucrière russe a connu une consolidation considérable. Cinq grands groupes industriels produisent environ 60 % de la production nationale de sucre de betterave : Prodimex, Dominant, Razgulay, Rusagro et Sucden. Ces industries sont russes à l'exception de Sucden, producteur et négociant basé en France. Ces grandes entreprises sont diversifiées et sont également actives dans le raffinage de sucre de canne brut. Cette activité est probablement appelée à diminuer à l'avenir si le pays est capable de maintenir sa production de sucre de betterave à un niveau élevé.

En 2019, plus d'un cinquième de la production russe de sucre en 2019 a été généré par Prodimex. Dominant était le deuxième plus grand producteur de sucre, représentant 16 % de la part de la production industrielle à l'échelle du pays.

La part des producteurs de sucre moins importants (environ 40 %) et le nombre de petites sucreries restent élevés, ce qui laisse penser que la restructuration du secteur va se poursuivre.

Depuis quelques années, les producteurs russes subissent également la pression de la concurrence croissante de l'Ukraine, où les entreprises ont également investi pour augmenter leur production. Plusieurs nouvelles installations sont entrées en service en 2019. Une conséquence de la déréglementation du secteur en 2018.

Statista 2019

SESVanderHave : premières variétés tolérantes au « Syndrome des Basses Richesses »

La maladie de la betterave appelée « Syndrome Basses Richesses » ou SBR, a fait sa réapparition en Europe. En 2020, 2.500 Ha en Suisse et 30.000 Ha en Allemagne étaient infestés. Les symptômes du SBR comprennent le jaunissement des feuilles plus âgées et la nécrose des faisceaux vasculaires des racines. La maladie est causée par deux bactéries phytopathogènes et est transmise par une cicadelle. Le SBR est une maladie émergente de la betterave sucrière qui entraîne une réduction significative de la teneur en sucre (jusqu'à 5° de richesse) et qui impacte fortement le rendement racinaire (jusqu'à 25%). Le SBR peut donc entraîner des pertes économiques importantes pour les producteurs et l'industrie sucrière.

SESVanderHave a exploré les possibilités d'une solution génétique car le contrôle chimique de cette cicadelle est considéré comme impossible. Après une série de screenings et une sélection, ces deux variétés ont montré une nette différence de tolérance au SBR par rapport aux autres variétés. En février 2021, les premières variétés tolérantes au SBR, FITIS et KAKADU, ont été inscrites sur la liste des variétés allemandes.

Les symptômes du SBR comprennent le jaunissement des feuilles plus âgées et de nouvelles feuilles lancéolées et asymétriques

Cosun rachète les parts de Limako détenues par ED & F man

Cosun Beet Company a acquis 49 % d'actions du négociant international Limako au négociant ED&F Man et est désormais propriétaire à 100 % de Limako, rapporte le magazine néerlandais Boerenbusiness. Limako a été créé en 1968 sous la forme d'une coentreprise avec ED&F Man, l'un des plus grands négociants de sucre au monde

Les activités de Limako sont multiples : import-export de sucre, transport international de conteneurs pour livrer du sucre à temps à des clients partout dans le monde entier et conseil à sa clientèle sur la meilleure couverture des risques de prix. Limako ambitionne de s'internationaliser davantage pour faire face aux fluctuations des volumes de sucre produits en Europe en débloquant des marchés de ventes stratégiques en dehors de l'UE.

Pays-Bas: Cosun et Avantium envisagent la construction d'une usine de glycols végétaux

Cosun Beet Company et Avantium envisagent de construire et d'exploiter conjointement une usine commerciale de production de glycols d'origine végétale, selon Chemical Engineering. La décision d'investissement pour une usine commerciale devrait être prise en 2023 pour lancer les opérations commerciales en 2025.

Avantium apportera sa technologie Ray qui permet de convertir les sucres en glycols. Pour Cosun Beet Company, la collaboration avec Avantium devrait permettre de diversifier la valorisation des betteraves sucrières en favorisant la production de glycols d'origine végétale plus durables que ceux d'origine fossile.

Les glycols sont utilisés dans la fabrication de tissus en polyester, de bouteilles en plastique et d'antigels.

Fontenoy : nouvelle installation de biogaz

C'est l'entreprise française Host, spécialisée dans les installations bio-énergétiques qui va construire la nouvelle installation de production de biogaz à la sucrerie de Fontenoy, rapporte Sugaronline. Celle-ci devrait être opérationnelle au quatrième trimestre de 2021 pour la prochaine campagne betteravière.

Les résidus de betteraves, (feuilles, radicelles, …) seront digérés par voie anaérobie pour produire 350 Nm^3 de biogaz par heure pendant la campagne betteravière. Le biogaz produit sera utilisé dans le processus de production du sucre après nettoyage, contribuant ainsi à une fabrication plus durable du sucre et à une réduction des besoins en combustibles fossiles. Cette installation de biogaz ne sera utilisée que pendant la campagne betteravière.

Chine : hausse attendue des importations de sucre d'ici 2030

Selon le ministère de l'Agriculture, les importations de sucre de la Chine devraient atteindre 5,52 millions de tonnes en 2030 (contre 4,44 Mt en 2019), avec une croissance de + 5,8% par an. Ce niveau élevé d'importations se justifiera par une consommation en hausse de 0,9% par an, à 16,44 Mt en 2030, contre 16,20 Mt en 2019. La production chinoise de sucre va également augmenter au cours des dix prochaines années, et passer de 10,57 Mt en 2019 à 11,35 Mt, grâce à l'augmentation des surfaces et des rendements. Selon le consultant en agrobusiness Beijing Orient, le taux d'autosuffisance en sucre de la Chine est stable, compris entre 70% et 80%. L'essentiel du sucre importé provient d'Asie du sud-est, d'Amérique latine et de l'Inde. Cependant, les importations commencent à occuper une plus large part du marché chinois depuis que le droit de douane supplémentaire sur le sucre importé a été supprimé en mai 2020, abaissant la taxe de 95% à 50%. L'augmentation des importations va probablement inciter les sociétés sucrières locales à améliorer leurs technologies de production et à réduire leurs coûts.

OFFRE D'EMPLOI

LE COMITÉ DE COORDINATION DES PLANTEURS D'ISCAL SUGAR

recherche des « contrôleurs » (m/f)

pour la campagne betteravière à la sucrerie de Fontenoy

Le Comité de Coordination des Planteurs d'Iscal Sugar est l'organisation professionnelle de représentation et de défense de tous les agriculteurs livrant des betteraves sucrières à Iscal Sugar. Son champ principal d'activité est l'organisation du contrôle de la réception de toutes les betteraves livrées à Iscal Sugar, ainsi que la représentation des agriculteurs auprès de l'industrie sucrière.

VOTRE FONCTION

Au sein d'une petite équipe dynamique qui défend l'intérêt des agriculteurs, votre rôle est de s'assurer que les mesures réalisées par la sucrerie sur les livraisons de betteraves sont correctement effectuées. Le but de ces contrôles est de garantir une précision des paramètres qui permette à la sucrerie de rémunérer les livraisons des planteurs à leur juste valeur.

Plus précisément, en étroite collaboration avec le personnel de l'usine, vous aurez à :
- Contrôler les différentes étapes de la réception des betteraves,
- Réaliser (en laboratoire) des analyses contradictoires de détermination de la teneur en sucre,
- Mesurer la qualité des pulpes,
- Assurer le suivi de vos résultats auprès de l'inspectrice des réceptions.

VOTRE PROFIL
- Vous êtes en possession d'un baccalauréat à finalité scientifique (Agronomie, Environnement, Techniques et gestion agricoles, Chimie, Biotechnologie,…) ou d'un diplôme de secondaire avec une spécialisation en agronomie.
- La défense des agriculteurs vous importe et/ou vous êtes issus du monde agricole.
- Vous êtes une personne sociable, consciencieuse, curieuse et organisée.
- Vous êtes autonome mais savez travailler en équipe.
- Une expérience en laboratoire constitue un atout.

EN PRATIQUE

Il s'agit d'un travail à pauses entre 3h45 et 23h15, **à durée déterminée** de mi-septembre jusque mi-janvier (en fonction de la durée de la campagne betteravière).
L'horaire précis est à convenir avec les autres contrôleurs.
Des prestations seront également effectuées les jours fériés et certains dimanches.
Le contrat est éventuellement renouvelable pour les campagnes suivantes.

Si ce poste vous intéresse, envoyez **votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation** par mail à Judith Braconnier, Secrétaire générale de l'Association des Betteraviers Wallons – judith.braconnier@cbb.be .
Date limite pour l'envoi des candidatures : 15 août 2021

OFFRE D'EMPLOI

LE COMITÉ DE COORDINATION DES PLANTEURS DE BETTERAVES DE HESBAYE

recherche des « contrôleurs » (m/f)

pour la campagne betteravière dans les sucreries de Longchamps et de Tirlemont

Le Comité de Coordination des Planteurs de Betteraves de Hesbaye-RT asbl est l'organisation professionnelle de représentation et de défense de tous les agriculteurs livrant des betteraves sucrières à la Raffinerie Tirlemontoise sa (RT). Son champ principal d'activité est l'organisation du contrôle de la réception de toutes les betteraves livrées dans les sucreries de la RT, ainsi que la représentation des agriculteurs auprès de l'industrie sucrière.

VOTRE FONCTION

Au sein d'une petite équipe dynamique qui défend l'intérêt des agriculteurs, votre rôle est de s'assurer que les mesures réalisées par la sucrerie sur les livraisons de betteraves sont correctement effectuées. Le but de ces contrôles est de garantir une précision des paramètres qui permette à la sucrerie de rémunérer les livraisons des planteurs à leur juste valeur.

Plus précisément, en étroite collaboration avec le personnel de l'usine, vous aurez à :
- Contrôler les différentes étapes de la réception des betteraves,
- Réaliser (en laboratoire) des analyses contradictoires de détermination de la teneur en sucre,
- Mesurer la qualité des pulpes,
- Assurer le suivi de vos résultats auprès de l'inspectrice des réceptions.

VOTRE PROFIL
- Vous êtes en possession d'un baccalauréat à finalité scientifique (Agronomie, Environnement, Techniques et gestion agricoles, Chimie, Biotechnologie,…) ou d'un diplôme de secondaire avec une spécialisation en agronomie.
- La défense des agriculteurs vous importe et/ou vous êtes issus du monde agricole.
- Vous êtes une personne sociable, consciencieuse, curieuse et organisée.
- Vous êtes autonome mais savez travailler en équipe.
- Une expérience en laboratoire constitue un atout.

EN PRATIQUE

Il s'agit d'un emploi à temps plein, à durée déterminée de mi-septembre jusque mi-janvier (en fonction de la durée de la campagne betteravière).
L'horaire précis est à convenir avec les autres contrôleurs.
Le contrat est éventuellement renouvelable pour les campagnes suivantes.

SPECIFICITE DU POSTE DE LONGCHAMPS

Le travail est réalisé en 2 pauses (4h30-12h30/14h-23h),
Des prestations pourront à titre exceptionnel être effectuées les dimanches et/ou jours fériés.

SPECIFICITE DU POSTE DE TIRLEMONT

La connaissance du néerlandais est indispensable,
Le travail est réalisé en 3 pauses (matin/après-midi/nuit),
Des prestations seront à effectuer les dimanches et/ou jours fériés.

Si l'un de ces postes vous intéresse, envoyez **votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation** par mail à Judith Braconnier, Secrétaire générale de l'Association des Betteraviers Wallons – judith.braconnier@cbb.be .
Date limite pour l'envoi des candidatures : 15 août 2021